

Les Petites Affiches

D E S A L P E S - M A R I T I M E S

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET GÉNÉRALE

INDUSTRIE

Nouvelle ère pour l'UIMM 06 p.11

BANQUE

Record pour la BPMED p.7

DERNIÈRE PAGE

Prendre le bâton de berger



DOSSIER

**JOSEPH
SEGURA**

Sa vision pour
Saint-Laurent-du-Var

JOSEPH SEGURA : "AVOIR UNE VRAIE CENTRALITÉ À SAINT-LAURENT-DU-VAR"

Maire depuis 2014, Joseph Segura entend poursuivre la transformation de sa ville, à la géographie singulière, notamment en lui offrant un centre-ville digne de ce nom.

Quand vous vous présentez pour la première fois, en 2008, que souhaitiez-vous changer à Saint-Laurent-du-Var ?

- Le slogan de ma campagne était "Pour une nouvelle dynamique". Cela me gêne un peu de parler de mon prédécesseur parce que les temps ont changé... Mais j'avais trouvé, à ce moment-là, que la ville n'avait pas évolué dans les projets structurants. On comparait souvent Cagnes-sur-Mer, qui a évolué, et Saint-Laurent-du-Var, où nous étions sans une vision globale pour les années futures, la ville était un peu endormie.

Quelles ont été les grandes réalisations de votre premier mandat (2014-2020) ?

- En arrivant en 2014, on a mis tout à plat : les finances, les projets... En tant que vice-président de la Métropole Nice Côte d'Azur, proche de Christian Estrosi, nos projets sont aussi en relation avec la Métropole, qui a un rôle considérable. D'abord, il y a eu la vision pour Saint-Laurent-du-Var. La ville est un long couloir entre la mer, La Gaude, le Var et Cagnes-sur-Mer et il manquait une centralité. On ne sait pas trop où se trouve le cœur. À la gare, plus au nord... ? On avait cet îlot qu'on appelle le **square Bènes**, qui était un trou noir, avec des rats, en plein milieu de nulle part. Personne n'y allait. Ma première démarche a été de dire : on a en centre-ville un îlot noir et il faut lui donner de la vie. On a tout aménagé, on a créé cet espace vert et on y a mis des manèges. À l'époque, personne n'avait cru à ce projet. On voit bien qu'avec le temps j'ai eu raison puisque les familles viennent.

C'est pour cette raison que vous proposez un nouveau projet, plus ambitieux ?

- On s'est dit qu'il fallait un grand espace pour avoir une vraie centralité à Saint-Laurent-du-Var. Après en avoir discuté avec les commerçants, qui se plaignaient des problèmes de stationnement, on s'est aussi dit que ce serait peut-être le bon moment de créer des places de stationnement dessous. Le square Bènes va passer de 2 500 m² à 5 000 m², avec un amé-



agement paysager, des commerces, du logement tout autour et un parking souterrain. Ce qui nous permettra d'avoir une centralité, un cœur de ville. C'est l'aménagement important de ce mandat (*plus de détails en page 3*).

En plus de votre volonté de donner une centralité à la ville, quels ont été les autres projets ?

- L'école Djibouti devenait obsolète mais avant de la fermer, il fallait créer une nouvelle école. Ce qui a été fait avec l'école Gabriel Ferrer, inaugurée en septembre 2019, avec une nouvelle crèche, une nouvelle voie de circulation et des aménagements de parking. En termes de secours, pour une ville de 30 000 habitants, on n'avait pas de caserne de pompiers. Les pompiers venaient de Cagnes-sur-Mer. On a créé cette caserne avec le Département, sur la partie nord de la commune. Une autre promesse, dès 2008, c'était le **Point du jour**.

Au cours du mandat précédent (2014-2020), on a démolé une tour et le projet est bien de démolir toutes les tours et d'avoir un nouveau quartier, un éco-quartier, avec une place et un parc. C'est ce sur quoi nous travaillons avec Côte d'Azur Habitat. Nous relogeons actuellement les habitants (*plus de détails en page 3*). On a aussi requalifié des voiries sur Les Pugets où tout a été repensé. J'ai également souhaité que les Laurentins puissent reprendre les berges du Var et aujourd'hui, vous avez ce chemin départemental qui part du parc d'activités et vous emmène au plus beau centre commercial du monde (*Cap 3000, en référence au prix remporté au MIPIM de Cannes, ndlr*). Cap 3000 est une locomotive. Ils ont également participé à l'aménagement du littoral où nous refaisons tout l'aménagement piéton, des Flots bleus, jusqu'à la station d'épuration.

Comment trancher à l'heure des choix quand tout semble important : le logement, l'environnement, la sécurité, l'éducation, la santé... ?

- Quand on est maire, il faut gérer les problèmes du quotidien mais il faut aussi une vision à long terme pour l'aménagement de votre ville. Nous travaillons sur un aménagement pour les 20 prochaines années. Saint-Laurent-du-Var est une ville à taille humaine. J'ai un rapport très privilégié de proximité avec mes administrés. Je veux continuer ainsi, c'est mon ADN. Je veux garder cette proximité et dans chaque quartier privilégier des équipements de bien-être et des poumons verts. C'est important d'avoir ces espaces où l'on peut se retrouver. Un maire aujourd'hui c'est celui qui est à distance des baffes, celui qui concentre tout, les joies et les peines. Tout ce qui se passe dans la commune, c'est le maire. Aujourd'hui avec Christian Estrosi, on demande une autre organisation territoriale. Les maires sont entendus, tout le monde a bien compris que le cœur de la démocratie, c'est la commune, et que le fondement de la République, c'est le maire.

Sébastien GUINÉ

UN BUDGET MAÎTRISÉ

Pour mener à bien tous ses projets, Joseph Segura se félicite d'avoir un investissement de 10 millions d'euros, sans augmenter la fiscalité et en continuant de désendetter la commune. "Nous avons une gestion saine et rigoureuse. L'opposition n'a rien dit sur le budget". Le maire a également indiqué payer "plus de 800 000 euros de pénalités SRU sur les logements sociaux" et avoir perdu "plus de 11 millions d'euros entre 2014 et aujourd'hui" avec la DGF (dotation globale de fonctionnement).

SAINT-LAURENT-DU-VAR EN CHIFFRES

29 352 habitants (chiffres de l'INSEE de 2019, publiés le 29 décembre 2021)
1 011 hectares de superficie
50 ans d'existence pour le centre de santé Arnault Tzanck
30 années pour le Conservatoire de musique de Saint-Laurent-du-Var

LES GRANDS PROJETS D'URBANISME : DU SQUARE BÈNES AU POINT DU JOUR

Le square Bènes, déjà réhabilité, va être agrandi et embelli au cours de ce mandat. La municipalité espère aussi pouvoir initier la métamorphose du Point du jour en 2026. Le projet pour le nouveau square Bènes a été dévoilé lors du conseil municipal du 6 avril par Joseph Segura, qui depuis son arrivée dans le fauteuil de maire, en 2014, a toujours voulu faire de ce lieu le cœur de ville qui manquait à Saint-Laurent-du-Var. La première étape a été d'y ramener de la vie. La seconde va consister à en faire un lieu de vie et un point de rendez-vous incontournable. Son réaménagement a été confié à l'agence d'architecture Erades-Bouzat, au constructeur Vinci Immobilier et au paysagiste-urbaniste Alfred Peter, à l'origine d'une multitude de projets en France mais aussi à l'étranger en près de 40 ans.

"Ce projet de place centrale existe depuis plusieurs années et une fois achevé, il vivra durant des siècles après nous. C'est un projet de grande envergure", a déclaré Alfred Peter,



Image 3D du futur Square Bènes.



Le Square Bènes aujourd'hui.

invité à présenter son projet au cours de la séance du conseil municipal. L'agence des architectes Céline Bouzat et Christophe Erades, créée en 1999 et lauréate à plusieurs reprises du concours d'architecture contemporaine ArchiCOTE, est notamment connue pour avoir réalisé la médiathèque et salle de spectacle de Villeneuve-Loubet. Elle pilote de nombreux projets de logements en cours de construction, comme à Nice (Californie et Bon Voyage), ou en cours d'étude, par exemple à Mouans-Sartoux (Damiano Ancel) et Saint-Laurent-du-Var (Zoo).

"Il faut reloger"

Le calendrier pour le square Bènes est connu. Les travaux débuteront au cours du second semestre de 2023 et la livraison globale est prévue pour l'année 2025. La superficie de la place va être plus que doublée (d'environ 2 000 à 5 200 m²). Les espaces verts seront

repensés, la fontaine sera rénovée et le manège sera rendu permanent. L'objectif du projet est aussi de créer 55 logements autour de la place, d'intégrer des commerces au rez-de-chaussée et de construire un parking souterrain (110 places privées pour les logements et 111 places publiques). Un autre projet d'aménagement de grande ampleur, celui du Point du jour, doit lui encore patienter. "C'est un projet qui demande du temps car il faut reloger", explique Joseph Segura. "Il nous reste une quinzaine de familles à reloger. La difficulté vient du fait que certaines personnes refusent de partir parce qu'au Point du jour il y a de grands appartements. Mais avec les nouvelles constructions il n'est pas possible de proposer des surfaces identiques. Et il y a aussi le fait qu'ils sont en centre-ville et nous

proposons des logements un peu partout donc et ils peuvent se retrouver ailleurs. Ces refus nous font perdre du temps mais c'est comme ça, nous sommes obligés d'en passer par là. J'aimerais qu'on y voie plus clair d'ici la fin du mandat et qu'on puisse avoir un début de construction en 2026".

Sébastien GUINÉ

UN FUTUR HÔTEL DES POLICES MUTUALISÉ

La requalification du Point du jour, qui sera rebaptisé **Porte de France**, s'accompagnera de l'édition d'un hôtel de police mutualisé réunissant policiers municipaux et nationaux.

"On travaille déjà en complémentarité avec la police nationale donc c'est logique d'avoir un même immeuble, avec des entrées différentes puisque ce ne sont pas les mêmes fonctions", précise le maire de Saint-Laurent-du-Var.

Joseph Segura, ancien policier, en profite pour rappeler ce qui a été fait en matière de sécurité, "une des priorités" : 160 caméras de surveillance (contre une trentaine à son arrivée), des caméras à la pointe (3D et infra-rouge), un nouveau CSU (centre de supervision urbain), une police municipale de nuit et les brigades cyclistes. Et le nombre de caméras de surveillance va continuer d'augmenter, "l'idée étant d'avoir des caméras à toutes les entrées et les sorties de ville, pour la protection des administrés".



Le Point du jour.

MOBILITÉ : UNE VILLE BIENTÔT MIEUX DESSERVIE GRÂCE AUX TRANSPORTS VERTS

La mise en service du téléphérique, prévue en 2025, puis l'arrivée du tramway, en 2026, relieront facilement Saint-Laurent-du-Var à Nice. Tout en réduisant l'empreinte carbone.

Ces deux projets sont des projets métropolitains. Joseph Segura ne manque d'ailleurs pas de rappeler le rôle "considérable" joué par la Métropole Nice Côte d'Azur dans le développement de Saint-Laurent-du-Var, qui comme toutes les communes azuréennes du littoral n'échappent pas aux difficultés de circulation. Le téléphérique, qui pourra transporter 60 personnes en trois minutes au-dessus du Var, et le tramway, qui permettra de déplacer des centaines de passagers de Nice Saint-Augustin au centre-ville de Saint-Laurent en quelques minutes, offrent des alternatives crédibles à la voiture, avec un bilan carbone incomparable : 64 tonnes de CO₂ en moins chaque année pour le téléphérique, 4 500 tonnes de CO₂ par an en moins sur toute la ligne 4 Nice – Saint-Laurent-du-Var – Cagnes-sur-Mer. "Le téléphérique nous permettra de traverser le fleuve Var. Aujourd'hui, entre la Manda et le pont Napoléon III, vous avez plus de 12 kilomètres et vous n'avez aucune possibilité de traverser le Var", relève Joseph Segura.



©Métropole NCA



©Métropole NCA

Quartier de la gare requalifié

"Avec tous les aménagements en cours rive gauche, dont l'arrivée d'Ikea, beaucoup de personnes dans la zone collinaire vont descendre jusqu'ici et si on n'a pas un moyen pour traverser le Var, on va se retrouver en difficulté en termes de circulation. Grâce au parking relais et aux cabines de 60 personnes cela nous permettra d'aller prendre les transports en commun de l'autre côté du fleuve", poursuit l' élu. Les travaux du téléphérique débuteront fin 2023 et devraient durer 20 mois, pour une mise en service courant 2025. L'année suivante, la ligne 4 du tramway, longue d'un peu plus

de 7 kilomètres entre Nice et Cagnes-sur-Mer, devrait être opérationnelle. Elle passera entre autres par la gare et le centre-ville de Saint-Laurent-du-Var, le centre commercial Cap 3 000 et l'Institut Arnault Tzanck. "Le tram va permettre de requalifier tout le quartier de la gare et la RN7. Ce sera qualitatif", avec plus d'espaces verts, souligne le maire de Saint-Laurent.

Comme pour le téléphérique, il est prévu que les travaux débutent en 2023. Ils doivent durer deux ans, essais compris.

Sébastien GUINÉ

AMÉLIORATION EN VUE AVEC HALIOTIS II

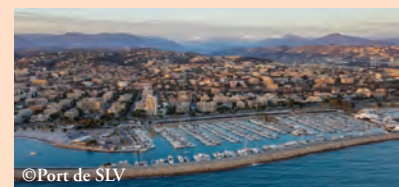
"Moins glamour qu'une nouvelle ligne de tramway ou un téléphérique, c'est pourtant un investissement majeur que s'appête à réaliser la Métropole", peut-on lire sur le site de la Ville de Saint-Laurent-du-Var au sujet de la nouvelle station d'épuration Haliotis II, qui va nécessiter sept ans de travaux et 500 millions d'euros d'investissements. Haliotis II permettra notamment le raccordement de la Step de Saint-Laurent-du-Var, évitant ainsi les rejets des eaux traitées dans le Var et les odeurs désagréables.

Un gain qualitatif évident pour les plages les plus proches de l'embouchure du fleuve. La mise en service de la "super" station, qui traitera 60% des eaux usées métropolitaines, se fera progressivement à partir de 2025 et jusqu'en 2029.

LE PORT "VA ÉVOLUER"

Après le littoral, qui vient tout juste d'être refait (promenade ombragée, nouveaux terrains de beach-volley, agrès pour les parcours sportifs...), ce sera bientôt au tour du port. "Le port va évoluer", confirme Joseph Segura, qui ne peut toutefois "pas en dire beaucoup plus aujourd'hui". "En 2025, la concession se terminera et on travaille aujourd'hui sur le cahier des charges. On verra la meilleure offre par rapport à ce cahier des charges", indique-t-il avant de toutefois dessiner les grandes lignes du futur port : "Moins de voitures, beaucoup plus de piétons et un aménagement différent des terrasses". Il rappelle avoir

toutefois débloqué la situation alors qu'à son arrivée, "il y avait des procédures judiciaires sur toute la partie quai de la Pérouse". "Il y a eu des pénalités, certains ont dû payer des centaines de milliers d'euros, mais il y a aussi eu des conditions de réaménagement". Ce qui a permis d'avancer. En attendant la prochaine étape.



©Port de SLV

LES AUTRES ACTIONS MENÉES

PROJETS PORTEURS POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION



Le premier a abouti le 12 mars dernier : l'installation du premier conseil municipal des jeunes Laurentins. Trente-six élèves des écoles élémentaires (niveau CM1 et CM2) et des deux collèges de la ville vont ainsi, pendant deux ans, travailler sur des projets concrets autour de thèmes comme le développement durable, l'innovation, le sport, la culture, la citoyenneté ou encore la solidarité. Ils seront accompagnés par les élus de la majorité et de l'opposition. Le second projet est encore à l'étude. Joseph Segura confie travailler actuellement avec l'EPA (Établissement public d'aménagement) Nice Ecovallée et la Métropole pour aménager les 75 hectares des Iscles. "On a plus de 23 hectares de terres agricoles donc il y a un projet agricole à faire aussi. J'ai demandé un lycée agricole régional, qui pourrait être attaché à une ferme pédagogique et à côté de terrains tenus par des agriculteurs".

SPORT : ÉQUIPEMENTS ET SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Après avoir rénové la piscine Tournesol pour plus de 3,5 millions d'euros, la mairie a "fait le pari" d'aménager un nouveau terrain aux Iscles, pour un million d'euros, avec l'objectif d'accueillir en 2023 une ou plusieurs équipes de rugby qui viendront préparer leurs rencontres de Coupe du monde au stade Allianz Riviera de Nice. Les équipes programmées à Nice pour la phase de groupes de la compétition sont le pays de Galles, l'Angleterre, le Japon, l'Italie, l'Uruguay, l'Écosse et deux équipes qui seront issues des qualifications. Un équipement dont héritera le Stade Laurentin Rugby. La Ville a également choisi de s'associer avec des sportifs de haut niveau, comme ce fut le cas récemment avec le nageur Alain Bernard, champion olympique du 100 m nage libre en 2008, pour organiser une conférence sur le haut niveau.



INSTITUT ARNAULT TZANCK, LA FIERTÉ MÉDICALE



L'établissement appartenant à l'Association "Les Amis de la transfusion Arnault Tzanck" a fêté ses cinquante ans en inaugurant un nouveau centre de consultations fin avril. Il comprend un nouveau service de préadmissions, un laboratoire d'analyse médicale et plusieurs spécialistes : en anesthésie-réanimation, cardiologie, chirurgie viscérale et digestive, chirurgie de l'obésité, urologie. Joseph Segura se félicite aussi qu'Arnault Tzanck "va devenir l'un des fleurons en matière de cardiologie", reconnu par l'Agence régionale de santé comme centre de recours complexe, ce qui permettra aussi à la ville d'avoir "un rayonnement médical". L'inauguration du nouveau centre a été l'occasion pour le maire de rappeler toute l'importance de l'Institut au cœur de la crise sanitaire liée au Covid-19. "Je n'oublie pas les 25 lits de réanimation et de soins intensifs ouverts par Arnault Tzanck pour accueillir les patients du Co-

vid les plus atteints du département. Nous savons également son rôle crucial dans la vaccination de la population de Saint-Laurent-du-Var contre ce virus", a-t-il écrit sur Twitter en rendant hommage aux équipes.

S.GUINÉ



>> LA GAZETTE <<

Les notaires et la famille : université à Cannes

Le réseau "Notaires au Coeur des Familles" et l'Inafon présentent la première Université Famille et Immobilier qui se tiendra les 9 et 10 mai 2022 à Cannes.

Les ateliers auront pour thèmes le droit patrimonial de la famille, le droit immobilier et construction, la négociation.

Des soldats russes mis en examen

Dix soldats russes ont été mis en examen par le procureur général d'Ukraine pour des "traitements cruels de civils et d'autres violations de la loi et des coutumes de la guerre". Il leur est reproché, à Boutcha, d'avoir pris en otage des civils et de les avoir privés de nourriture et de boisson ainsi que d'avoir simulé leur exécution. Les victimes ont également été frappées et leurs biens volés. Poutine a décerné une médaille aux hommes de ce régiment pour leur "héroïsme", soit une carte blanche pour commettre d'autres exactions. Sur place, des enquêteurs de la CPI collectent des preuves des crimes commis par l'occupant russe.

**"Oscar" veille au grain**

Europol a lancé une opération visant les avoirs russes de personnes et d'entreprises sanctionnées après l'invasion de l'Ukraine. L'office européen de police mène cette opération répondant au petit nom "Oscar" avec les agences Eurojust et Frontex. Il s'agit de soutenir les enquêtes ouvertes par les pays des 27 pour repérer des avoirs criminels et pour ouvrir des dossiers pénaux à l'encontre des petits malins qui tenteraient de contourner les sanctions. L'agence européenne pour la coopération judiciaire Eurojust facilitera l'échange d'informations et offrira une assistance et un soutien juridique.

En Italie, magistrat ou élu, il faudra choisir

Les députés italiens ont adopté une réforme dont l'objectif est d'empêcher les allers-retours entre la magistrature et la politique. Le texte prévoit notamment qu'un magistrat candidat au poste de maire d'une ville ne pourra pas se présenter s'il a eu autorité judiciaire sur cette commune au cours des trois années précédentes. Une fois élu, un magistrat ne pourra plus revenir en arrière et retrouver un poste dans son corps d'origine. Ce texte doit encore passer devant le Sénat italien.

Énergie, isolation : éviter l'arnaque

La DGCCRF recommande de faire appel à **France Rénov'** pour des conseils et une aide dans ses démarches pour la production d'énergie renouvelable ou l'amélioration de l'isolation des logements et locaux professionnels. La prospection commerciale par téléphone dans le secteur de la rénovation énergétique est interdite (loi n° 2020-901 du 24 juillet 2020). france-renov.gouv.fr, et tel 0 808 800 700 (service gratuit + prix d'un appel).

MÉDIATION DU CRÉDIT

Selon la Banque de France, 645 dossiers ont été éligibles à la médiation du crédit des TPE et PME au cours du 1^{er} trimestre, dont 8 dans les Alpes-Maritimes, ce qui traduit un niveau "relativement bas" et stable, "comparable" à celui observé fin 2021. Les sollicitations émanent en très grande majorité (81%) de TPE (moins de 11 salariés), qui exercent leurs activités dans les secteurs des services (56%) et dans une moindre mesure du commerce (20%). Dans les deux tiers des cas, ces demandes font suite à des refus d'octroi de nouveaux financements bancaires. Les restructurations amiables de Prêts Garantis par l'État (PGE) sont possibles depuis le 15 février avec maintien de la garantie de l'État. Au cours de ce trimestre, les interventions des médiateurs départementaux ont permis de conforter 205 entreprises et de préserver 2 285 emplois dans les territoires.

CÔTÉ FINANCES**Le FMI pessimiste pour la croissance**

Le Fonds monétaire international a abaissé ses prévisions de croissance mondiale à 3,6% pour 2022. Une diminution de - 0,8 point par rapport à celles de janvier en raison de la guerre en Ukraine, mais aussi des sanctions contre la Russie et des confinements en Chine. Le FMI table sur une inflation à 5,8% dans la zone euro et tire la sonnette d'alarme sur l'endettement des pays émergents.

Deliveroo pédale devant la Justice...

Deux anciens dirigeants français de Deliveroo ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Paris à un an de prison avec sursis pour "travail dissimulé" et à 30 000 euros d'amende chacun. La plateforme devra aussi payer une amende de 375 000 euros. Elle a annoncé sa décision de faire appel de ce jugement. Le tribunal a estimé que l'entreprise a employé illégalement "à moindre frais" des livreurs en qualité d'indépendants alors qu'ils auraient dû bénéficier d'un statut de salariés. Cinq syndicats, qui s'étaient portés partie civile, recevront 50 000 euros chacun. "Le modèle de Deliveroo a depuis évolué, pour être encore plus conforme aux attentes des li-



veurs partenaires, qui veulent demeurer indépendants", assure Deliveroo.

Guerre en Ukraine : un site pour aider les entreprises

Depuis le 21 mars, un portail unique de destination des entreprises est en place de façon conjointe par les réseaux consulaires (CCI, CMA, CA) pour informer les entreprises sur les dispositifs adaptés à leur situation, et les orienter vers les interlocuteurs appropriés. Pour les conséquences sur les sanctions déci-

dées contre la Russie, elles peuvent contacter la Direction du Trésor sur le mail suivant : [sanctions-russie\[@\]dgtresor.gouv.fr](mailto:sanctions-russie[@]dgtresor.gouv.fr) Pour les risques cyber, en cas d'incident, contacter [cert-fr.cossi\[@\]ssi.gouv.fr](mailto:cert-fr.cossi[@]ssi.gouv.fr).

On aura tout vu : des grèves chez Amazon

Alors que deux entrepôts d'Amazon près de New York ont fendu l'armure en créant pour la première fois un syndicat dans cette très grande entreprise, en France des mouvements sociaux ont perturbé huit sites "amazoniens" à l'appel d'un front uni des syndicats (CGT, SUD, la CFDT, la CAT et la CFE-CGC). En cause, le pouvoir d'achat et les hausses de salaire "dérisoires" proposées par la direction alors que les résultats sont exceptionnels.

Croissance en berne au T1

Selon une estimation de l'Insee, la croissance a été nulle (0%) sur le 1^{er} trimestre en France. Avant la guerre en Ukraine, les prévisionnistes tablaient sur + 0,3% et la Banque de France sur + 0,25%. La vague Omicron et le recul de la consommation des ménages expliquent ce mauvais chiffre de notre économie.

ÉDITO. STUPEUR ET PRESSEMENTS TÉLÉPHONIQUES

Le suspense est insoutenable. À en croire les confidences des gazettes, d'aucuns prennent déjà leurs désirs pour des réalités en faisant courir le bruit qu'ils (elles) sont pressenti(e)s pour Matignon. Compte-tenu de l'état de l'opinion, de celui des finances, de la guerre en Ukraine, des réformes forcément impopulaires, de la crise sanitaire qui n'a-pas-encore-dit-son-dernier-mot, de la judiciarisation à outrance de la vie politique, du prix du litre de carburant et de celui du Romanée-Conti, de l'inflation qui est de retour, il est quand même surprenant que des candidats potentiels restent près du téléphone à attendre un hypothétique appel de l'Élysée pour occuper le fauteuil bientôt laissé vacant par Jean Castex. Le profil idéal : un homme (ou une femme) qui aurait des nerfs d'acier et le dos large pour affronter un proche avenir incertain. Courage !

oOo

C'est à un remix de "Je t'aime, moi non

plus" auxquels se livrent les futurs partenaires de gauche. D'un côté les Insoumis, forts du score de Mélenchon à la présidentielle, de l'autre les socialistes qui arrivent avec en bandoulière le résultat ridiculement riquiqui d'Hidalgo. Après avoir soufflé le chaud et le froid, un accord a finalement été trouvé entre les deux formations. Un accord toutefois dénoncé par plusieurs personnalités du PS, dont François Hollande. Si la coalition Insoumis + socialistes + les communistes + écolos "se fait élire" à Matignon, cela promet déjà, comme la gauche en a le secret, des palabres à n'en plus finir.

oOo

Comme la députée azuréenne **Marine Brenier**, qui a annoncé quitter LR, pas mal d'élus du parti de Christian Jacob se sentent soudainement attirés par une aventure macroniste. Ils prépareraient leurs valises vers un futur qui leur paraît plus radieux que la sombre perspective de passer les cinq

prochaines années sur les bancs de l'opposition.

Le parti est encore loin d'avoir soldé tous les comptes - pas seulement financiers - et dans ses rangs la question la plus fréquente actuellement est : "et lui, il part ou il reste ?" Pas évident de se refaire une santé pour Les Républicains, qui risquent une explosion définitive en cas de nouvelle déroute dans les urnes.

oOo

Chez les Macronistes, on a remis les coupes et les bouteilles de la victoire et l'on se préoccupe des législatives. Avec inquiétude. Car si des élus LR et même des anciens du PS comme Manuel Valls peuvent être tentés de rejoindre les rangs du président, il n'y a aucune certitude que ce qui est présenté à tort comme le "3^{ème} tour" apporte une nouvelle onction populaire aux Marcheurs.

J.-M. CHEVALIER



BANQUE POPULAIRE MÉDITERRANÉE : BÉNÉFICE RECORD EN 2021

"Profitant de la forte reprise économique, la Banque Populaire Méditerranée signe des bénéfices record en 2021, avec un résultat net de 60 millions d'euros (+13,2 % par rapport à l'exercice 2020). Une performance historique qui s'inscrit dans un environnement de crise sanitaire mieux maîtrisé et de maintien des dispositifs d'aides publiques", a indiqué la banque dans un communiqué daté du 28 avril. "Nous avons terminé 2021 en signant le meilleur résultat commercial depuis la création de la Banque Populaire Méditerranée avec un produit net bancaire (chiffre d'affaires) en hausse de 5,5 % pour atteindre 390,9 millions d'euros (...)", a souligné la Directrice générale de la BPMED, **Sabine Calba**. "Nous sommes une entreprise ancrée sur notre territoire, portée par la force d'un collectif qui a su montrer sa force en performant en 2021. Notre force, c'est également ce territoire méditerranéen de Marseille à Nice, Monaco, le Vaucluse et la Corse, territoire qui est en pleine transformation, qui attire et qui est l'un des plus porteurs en France en termes d'activité et de richesse", a-t-elle ajouté.

35 000 projets financés

Sabine Calba s'est également félicitée de "l'impact sur l'ensemble du territoire" de la BPMED, avec en 2021 3,4 milliards d'euros injectés dans l'économie locale pour financer 35 000 projets : 27 000 projets pour les par-



Sabine Calba et Philippe Henri.

ticuliers (356 millions de prêts personnels et 2,1 milliards de prêts immobiliers) et 8 000 projets pour les professionnels et les entreprises (1 milliard de prêts d'équipement).

La BPMED, qui fin décembre 2021 comptait plus de 190 000 sociétaires (hausse de 4%), a présenté son nouveau plan stratégique jusqu'en 2024, "Impulsion 2024". "Son ob-

jectif : améliorer la rentabilité et la solidité financière de la Banque, qui sont des enjeux majeurs pour continuer à accompagner nos clients et faire face à d'éventuelles crises", a indiqué **Philippe Henri**, Président du Conseil d'administration.

Sébastien GUINÉ

INVENDUS : DONNER COÛTE MOINS CHER...

La donation des invendus non alimentaires présente de nombreux atouts pour l'entreprise : réduction des coûts de stockage, avantages fiscaux, impact environnemental réduit, etc. Les explications de Bercy.

L'Agence de la transition écologique (ADEME) définit ces invendus comme "l'ensemble des produits non alimentaires neufs, qui n'ont pu être vendus via les circuits de ventes traditionnels des fabricants et distributeurs, ni valorisés via leurs canaux internes : soldes saisonnières, promotions, braderies, etc." Pour écouler leurs invendus les entreprises peuvent notamment avoir recours au déstockage, au recyclage ou au don.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les producteurs, importateurs ou distributeurs sont obligés par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (dite loi AGEC) à réemployer, réutiliser ou recycler les produits non alimentaires invendus. Les produits d'hygiène et de puériculture doivent faire en priorité l'objet d'un don. Il s'agit notamment des savons, shampoings, déodorants, dentifrices, protections hygiéniques, couches, mouchoirs, lingettes, lessives, etc.

En cas de non-respect de cette obligation, l'entreprise s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €.

Certains invendus non alimentaires peuvent, par exception, toujours être détruits. Aux conditions suivantes : ceux dont le recyclage est interdit car présentant un risque pour l'environnement ou la santé humaine; ceux dont le recyclage conduirait à un impact environnemental négatif, ceux pour qui il n'existe aucune solution



©DR
Dans les locaux des Restos du coeur.

de réemploi, de réutilisation ou de recyclage pour ces invendus.

Les limites du don

Donner les invendus non alimentaires ouvre droit à des avantages fiscaux, que l'entreprise soit assujettie à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés. La réduction d'impôt concerne tous les dons en nature et s'élève à 60% de la valeur des produits donnés pour des dons inférieurs à 2 M€ dans la limite de 20 000 € ou de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Sachez enfin que la réduction d'impôt au taux de 60%, quel que soit le montant du don, est maintenue pour les versements effectués au

profit des organismes sans but lucratif suivants : ceux procédant à la fourniture gratuite de repas à des personnes en difficulté, ceux contribuant à favoriser le logement, ceux fournissant gratuitement certains soins à des personnes en difficulté. Si les invendus non alimentaires sont offerts à une association reconnue d'utilité publique, présentant un intérêt général de caractère humanitaire, éducatif ou social, l'entreprise bénéficie d'une dispense de régularisation de la TVA. (pour bénéficier de cette dispense, l'association doit remettre un reçu fiscal). Une fois le don effectué, vous recevez un reçu fiscal vous permettant de justifier votre réduction d'impôt et/ou dispense de TVA.

LES CHIFFRES

12 milliards de dollars, le marché de l'art mondial en ligne. Un chiffre qui a doublé depuis 2019.

420 000 séparations de couples chaque année en France, qui concernent 350 000 enfants.

75 000 demandes présentées en presque un an au nouveau service des pensions alimentaires du Ministère de la Justice.

400 000 actifs dans le secteur de l'artisanat en PACA.

30 milliards, le chiffre d'affaires annuel de l'artisanat dans notre région.

40 000 nombre d'emplois présents à Sophia Antipolis.

VOUS LE SAUREZ AUSSI...

Permis de conduire : recours facilités

La délégation interministérielle à la sécurité routière a ouvert le nouveau téléservice **recours.permisdeconduire.gouv.fr** qui permet d'effectuer des recours en cas de désaccord sur le solde des points du permis de conduire ou pour obtenir des informations sur celui-ci. Le nouvelle plateforme propose également des liens pour consulter le barème des points retirés, le solde de points, une simulation des sanctions en fonction des infractions routières ou encore retrouver le numéro de permis de conduire. Des questions/réponses permettent de s'informer sur les principaux sujets du permis de conduire.

Des aides pour faire la foire...

Pour relancer l'activité du secteur de l'événementiel, l'État a mis en place un dispositif pour soutenir financièrement les PME souhaitant exposer dans les principaux salons

et foires français jusqu'en juin 2023. Ce dispositif prend en charge une partie des dépenses de location d'espaces d'exposition des PME n'ayant pas participé à la précédente session de l'événement. L'aide est de 50% des coûts supportés pour la location de surfaces d'exposition et des frais d'inscription, dans la limite de 12 500 € HT. Une soixantaine de foires et salons sont concernés. Renseignements auprès des

chambres de commerce.

Import/export : la balance toujours déséquilibrée

En moyenne mobile sur trois mois, le solde des imports/exports de la France a augmenté en février selon les Douanes pour s'établir à -9,4 milliards d'euros. Les importations ont été "quasi-stables" à 55,8 milliards, les exportations ont augmenté de +0,4 milliard à 45,7 milliards.



>> VENI, VIDI... VITE DIT ! <<

- **MER** : Il est beaucoup question de "parlement" en ce moment. Après celui "de campagne" de Jean-Luc Mélenchon, voici celui "de la mer" que **Renaud Muselier** veut créer pour protéger le millier de kilomètres de côtes de la Région entre Menton et Les Saintes Marie-de-la-Mer. On ne sait pas encore qui prendra la barre de cette nouvelle assemblée : et pourquoi pas **Olivier Bettati**, déjà fier capitaine du projet de modernisation du port de Nice ?

- **SOLIDARITÉ** : Alors que, chaque année en France, les invendus non alimentaires représentent deux milliards d'euros (!), seulement la moitié de ces marchandises font l'objet d'un don. Il y a encore une marge de progrès avant la déchetterie...

- **LÉGISLATIVES** : Le suspense n'était pas vraiment insoutenable : **Éric Ciotti**, député sortant, a été réinvesti par le comité départemental des Républicains dans la 1^{ère} circonscription des Alpes-Maritimes (Nice) dans laquelle il



Une invitation à la détente par **Carole Feuerman**, qui expose de nombreuses oeuvres dans le cadre de la Biennale d'art de Venise.

est élu depuis 2007. Il n'aura pas face à lui de candidat "zem-mouriste", le polémiste s'y étant engagé pendant la campagne présidentielle.

- **BAGARRE** : Combat de dames annoncé dans la 5^{ème} circonscription (une grande partie des A-M, entre le nord de Nice et Saint Dalmas-le-Selve) où

la sortante, **Marine Brenier**, élue sous la bannière LR en 2017, se représente après avoir récemment quitté ce parti. Elle aura face à elle **Christelle d'Intorni**, maire de Rimplas, avocate, binôme d'Éric Ciotti au Département, et qui est restée fidèle aux Républicains.

- **FORMATION** : Allez, un

dernier effort avant des vacances bien méritées. L'UPE06 organise au mois de juin pas moins de neuf ateliers thématiques (fiscalité, emploi, droit etc.). On peut en voir le détail et s'inscrire dès maintenant sur le site de l'organisation patronale.

- **INTIMIDATION** : En faisant voler ses avions dans les espaces aériens de la Suède et du Danemark, Vladimir Poutine envoie un message d'intimidation. Qui produit... l'effet contraire aux effets espérés puisque les Européens n'ont jamais été autant pro-OTAN. On imagine déjà les cris d'orfraie de Moscou si un avion suédois s'était aventuré dans le ciel de Russie...

- **VALIDATION** : Emmanuel Macron n'a rien laissé au hasard en validant, une à une, des candidatures LREM aux législatives. On n'est jamais trop prudent... Ce qui n'empêche généralement pas les "boulettes" pendant les cinq années de la mandature, les exemples encore récents sont légion...

PORT GALLICE D'ANTIBES : PREMIÈRE ÉTAPE DU PROJET "BLEU BLANC VERT" FINALISÉE

Sont terminés les travaux de réaménagement et de rehausse du quai de la jetée principale Sud, côté môle Sud, ainsi que la mise aux normes de la station d'avitaillement. La tranche 1 du projet se poursuit avec les travaux de réhabilitation du bâtiment nord, qui devraient être terminés à la fin de l'année. La tranche 2 du projet, qui comprend les travaux de réaménagement et de rehausse du quai de la jetée principale Nord et les travaux de réhabilitation du bâtiment sud, est prévue pour la période 2023-2025. Au total, ce sont 15 millions d'euros d'investissements, sur 15 ans, qui doivent faire du Port Gallice d'Antibes, certifié "Port propre actif en biodiversité" en janvier, de devenir "un port vert du 3^e millénaire, exemplaire en matière environnementale". Dans le détail, selon le dossier de presse de la CCI Nice Côte d'Azur, la feuille de route prévoit : le réaménagement et le rehaussement des quais, la réhabilitation et la transformation des bâtiments, la rénovation de la station d'avitaillement, un aménagement éco exemplaire (collecte des eaux usées des navires, traitement des eaux de ruissellements, végétalisation des parkings et toitures des bâtiments), la mise en valeur du site et la



refonte du plan de mouillage. Le projet est piloté par **Philippe Prost**, de l'atelier d'Architecture Philippe Prost AAPP. C'est la SAS Gallice 21 (composée à 51% de la CCI Nice Côte d'Azur, à 39% de la Banque des Territoires et à 10 % de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur) qui a la gestion du port depuis janvier 2018.

Sébastien GUINÉ

PORT GALLICE EN CHIFFRES

1968 inauguration
436 nombre de postes d'amarrage
43,99 m longueur maximale des bateaux pouvant être accueillis
1554 m² superficie de l'aire de carénage
400 nombre de places de parking

NELLY ET BENJAMIN BERQUET OUVRENT UN MAGASIN GAUTIER À NICE VALLEY

Le 7 avril dernier, Gautier s'est installé à Nice pour la première fois avec Nelly et Benjamin Berquet. Déjà franchisés Gautier à Montévrain, leur second magasin a ouvert ses portes au sein du centre commercial Nice Valley. Un lieu stratégique pour le spécialiste du meuble Made in France, implanté en Vendée depuis plus de 60 ans et qui continue de s'étendre avec son réseau de franchisés. Grâce à son double statut de fabricant français et de franchiseur, Gautier maîtrise l'ensemble de sa chaîne de production, du design à la fabrication jusqu'au consommateur à travers son réseau de partenaires franchisés. Une particularité unique qui séduit de plus en plus les porteurs de projet.

En 2019 Benjamin, ancien gestionnaire de patrimoine et sa femme, anciennement commerciale, rejoignent Gautier et son réseau de partenaires avec un premier magasin à Montévrain, en région parisienne. "Ravis de notre première expérience avec l'enseigne Gautier, nous avons voulu réitérer l'aventure avec un deuxième magasin".

Trois ans après la première ouverture, Benjamin et Nelly se lancent une seconde fois dans l'aventure à Nice, aux côtés de Gautier, en qui ils ont trouvé un réel partenaire de confiance. "Aujourd'hui Gautier nous accompagne pour l'ouverture d'une seconde



boutique, avec une gestion à distance de notre premier magasin. Rien de tout cela n'aurait pu être possible sans cette relation de confiance que nous partageons avec la Gautier Team".

L'enseigne valorise son réseau de franchisés et leur donne la possibilité de se développer et de réaliser leurs projets. "Nous avons eu un réel coup de cœur pour les engagements de cette en-

seigne Made in France. Il était primordial pour nous de représenter une marque reflétant des valeurs qui nous ressemblent".

Enseigne familiale très ancrée dans son territoire Vendéen, Gautier conçoit depuis près de 60 ans, du mobilier durable et responsable à partir de bois provenant de forêts à moins de 300km des usines. "Lors de notre première ouverture nous avons pu constater l'influence de Gautier, ce qui nous a rassuré quant à notre volonté d'ouvrir une seconde franchise". Avec ses 120 points de vente en France et à l'international, l'enseigne bénéficie aujourd'hui d'une forte notoriété et d'une certaine renommée dans le secteur du mobilier et du Made in France. Une influence qui s'est d'ailleurs confirmée en mars dernier avec l'obtention du prix du lauréat dans la catégorie Armoire et Commode, à l'occasion de la première édition du Trophée "Meilleure Marque".



TROIS FRANCE SERVICES OUVRENT LEURS PORTES

Ces espaces ouverts à tous, facilitent l'accès des citoyens aux services publics et offrent un accompagnement au numérique. Née de l'ambition d'un retour du service public au sein des territoires, les communes de Cannes, la Trinité et Villefranche-sur-Mer se dotent d'une France services. Un espace ouvert à tous, moderne et convivial, qui permet aux habitants de ces villes et des communes environnantes d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste. Les agents France services sont formés pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès aux services en ligne... En complément des démarches administratives, il est également possible d'accéder à des postes informatiques en libre-service. **France services de Cannes** Mairie annexe Cannes Ranguin 21 avenue Victor Hugo, 06150 Cannes La Bocca ; **France services de La Trinité** Mairie de La Trinité 19 rue de l'hôtel de ville, 06340 La Trinité ; **France services de Villefranche-sur-Mer** 81 avenue Georges Clemenceau, 06230 Villefranche-sur-Mer. Avec l'ouverture de ces trois nouvelles France services, le département maralpin compte ainsi 30 France services dont 4 structures itinérantes.



>> ZOOM : LE COMPTOIR DE LA ROSE À GRASSE



Crée en 2019, le Comptoir de la Rose né de la rencontre entre deux passionnés, **Larry Passetti et Stéphanie Aufrère**. Lui, rosiériste depuis 30 ans, elle, visionnaire, multi-casquette, expertemaking, inventrice (créatrice) des recettes à base de roses naturelles.

À eux deux, ils conquièrent la Côte d'Azur en proposant des produits fins autour d'un mono-produit : la Rose. Sels & poivres, alcools, gourmandises, produits pour le corps ou la maison, la gamme est large et s'enrichit régulièrement au fil des idées et recettes de Stéphanie.

Le **Comptoir de la Rose** est un subtil mélange entre l'histoire d'un terroir, d'un savoir-faire local unique et protégé (avec Larry), et la modernité de recettes élaborées et délicates (créées par Stéphanie) qui plairont aux plus fins gourmets.

"Rosieriste depuis 1979 nous cultivons toutes sortes de roses anciennes ainsi que des roses à parfum comme la Rose de Centifolia, la Rosa de Damascena. Gourmets et passionnés par les roses, nous avons initialement créé nos propres mélanges d'épices à la rose pour notre consommation personnelle, par gourmandise... juste par gourmandise. Nos enfants, amis, proches ont aussi très vite adhéré, les plus surprenants étant les enfants qui découvraient les poivres jusqu'alors boudés, les sels parfumés et les sucres à la rose. Le Comptoir de la Rose est alors né !". De la passion naît le bon. Au Comptoir de la rose c'est la fleur qui est mise à l'honneur. **La philosophie** de Larry et Stéphanie : "Apprendre chaque jour de cette matière vivante que l'on réinvente à chaque floraison. Apprendre de nos anciens et porter la rose avec fierté à travers notre métier".

UIMM CÔTE D'AZUR : NOUVEAU PRÉSIDENT ET NOUVELLE CONVENTION

Avec le passage de témoin entre Daniel Sfecci et Marcel Ragni mais aussi la présentation de la nouvelle convention collective nationale, l'AG 2021 de l'UIMM Côte d'Azur a été riche.

Marcel Ragni, élu en janvier à la tête de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) Côte d'Azur pour 2022-2025, a remercié son prédécesseur, Daniel Sfecci, président depuis 2016, tous les participants à l'assemblée générale, ainsi que la Banque Populaire Méditerranée, hôte de l'événement, jeudi 28 avril. "Merci d'avoir été aussi nombreux, c'est une belle assemblée. Je tiens encore une fois à remercier Daniel pour son soutien, pour son travail effectué et pour m'avoir mis le pied à l'étrier de ce beau syndicat que je vais porter le plus haut que je pourrai", a déclaré Marcel Ragni qui a également évoqué les nombreux défis à venir : notamment l'emploi, la formation et l'application, à partir du 1^{er} janvier 2024, de la nouvelle convention collective nationale.

Parmi les invités, Jean-Pierre Savarino, président de la CCI Nice Côte d'Azur, a confié que la chambre et l'UIMM allaient "travailler ensemble, de façon très large". "Il n'y a pas de concurrence", a-t-il affirmé. Philippe Pradal, 1^{er} adjoint au maire de Nice et vice-président de la Métropole Nice Côte d'Azur, a relevé que "le monde politique avait découvert que l'industrie était extrêmement importante sur notre territoire. Avec les confinements, la grave perturbation qui a pesé sur les circuits logistiques a fait découvrir qu'il y avait un tas de choses dont on avait besoin ici".

De 7 000 pages à 230

Philippe Pradal a ensuite assuré que l'industrie était aujourd'hui "un axe de développe-



Marcel Ragni a présidé sa première assemblée générale.

ment de notre territoire" et que la Côte d'Azur avait un grand besoin d'ingénieurs. De son côté, Christian Brethon, vice-président de l'UIMM, a mentionné les difficultés rencontrées par les entreprises en raison de la pénurie de matières premières et du coût de l'énergie, situation aggravée par la guerre en Ukraine. Il a aussi évoqué des "facteurs d'espoir", notamment grâce à la place occupée par l'industrie dans la campagne présidentielle. "La nécessité d'avoir une industrie forte est désormais un enjeu reconnu. Il nous faudra poursuivre nos efforts pour exploiter cette dynamique", a-t-il déclaré. Juste après, Hubert Mongon, délégué général de l'UIMM, a évoqué "la philosophie générale" de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, autour de la compétitivité et du dialogue social. Il a expliqué que cinq ans de travaux et de négociations avec les organisations syndicales avaient été nécessaires pour bâtir ce document de référence.

Un énorme travail de simplification a été réalisé, permettant ainsi de passer des 7 000 pages de textes pour l'ensemble des 76 conventions territoriales aux 230 pages de la nouvelle convention. Cette dernière a été signée le 7 février 2022 par l'UIMM et par trois organisations syndicales représentatives de la branche : la CFDT, la CFE-CGC et FO.

Sébastien GUINÉ

UIMM RÉGIONS SUD CORSE, NOUVEL ACTEUR

Les UIMM Alpes-Méditerranée, Côte d'Azur et Vaucluse ne fusionnent pas mais créent ensemble un nouvel acteur, l'UIMM Régions Sud Corse, qui sera l'interlocuteur privilégié avec les pouvoirs publics et les institutions régionales. "L'UIMM Régions Sud Corse est née grâce à nos conseils d'administration qui ont validé ce magnifique projet. Elle va nous permettre de mieux travailler ensemble au service de la totalité de nos adhérents", a déclaré Thierry Chaumont, président de l'UIMM Alpes-Méditerranée et de cette nouvelle UIMM. "Cette UIMM régionale était demandée depuis quelques années par le Medef, par la Région et par nos instances nationales", a-t-il ajouté. "Cette nouvelle entité intervient donc en complémentarité des services de proximité apportés par les trois UIMM territoriales", selon un communiqué commun. "En leur nom, elle représentera au niveau des deux régions, les intérêts des entreprises sur les sujets liés à l'emploi, la formation, la santé au travail, l'environnement, l'attractivité des métiers et le développement économique". En Région Sud Provence Alpes-Côte d'Azur et en Corse, l'UIMM compte 850 entreprises adhérentes, qui comptent plus de 50 000 salariés.



Hubert Mongon a dressé les grandes lignes de la nouvelle convention.

LA PHRASE

“
*Nous savons
 que nous
 devrions
 agir mais
 nous sommes
 collectivement
 incapables
 d'agir.*
 ”

François Gemenne, membre du Giec, mercredi dans l'émission Quotidien, au sujet du réchauffement climatique.

LE COUP DE CHAPEAU



Félicitations à tous ceux qui ont participé à la No Finish Line de Nice 2022 : 54 655 km parcourus au total qui permettent de reverser 54 655 euros au profit des enfants malades ou défavorisés de la Côte d'Azur.

LOGEMENT ÉTUDIANTS : UNE PLATEFORME POUR AIDER



Le Bac bientôt en poche et les vœux Parcoursup validés, la question qui se pose à de nombreux jeunes quittant leur ville pour continuer leurs études, est celle du logement ! Pour cette raison, l'association Sortie d'Amphi, avec le soutien de la Ville de Nice, propose cette année encore, sa plateforme "sortie d'amphi events", dédiée à la recherche de logements étudiants, gratuite et accessible à tous, dès le 15 mai 2022 ! Afin d'accompagner les futurs étudiants et leurs familles dans leurs recherches et démarches, Sortie d'Amphi proposera sur cette plateforme de nombreuses rubriques et différents services, destinés à faciliter les échanges et à proposer un service personnalisé, avec : des offres de logements variées et adaptées aux besoins des jeunes, des outils et conseils pratiques, un accompagnement en direct grâce à son équipe et des rdvs téléphoniques ou visios...etc. L'association recueille des offres de qualité en adéquation avec les différents besoins d'hébergement pour l'année universitaire à venir. (<https://sortiedamphi-events.fr/>)

NICE FÊTE L'EUROPE PENDANT QUINZE JOURS

La Journée de l'Europe, célébrée chaque année le 9 mai dans tous les pays de l'Union Européenne, revêt donc cette année une importance toute particulière. Si la Ville de Nice s'associe bien entendu aux célébrations, elle compte aussi faire durer le plaisir en proposant deux semaines d'animations avec, en apothéose, une **Grande fête de l'Europe le samedi 14 mai** au Jardin Albert 1^{er}, au Quai des Etats-Unis et au Théâtre de Verdure. Ateliers culinaires et environnementaux, animations pour les enfants, food trucks, terrain de pétanque, apéro des Frenchy avec blind test, DJ set avec Afroman, concert de Barbara Pravi (qui a représenté la France au dernier concours de l'Eurovision), il y en aura pour tous les goûts !

Retrouvez le programme complet des événements organisés à Nice pendant la Présidence Française de l'Union Européenne (PFUE) sur nice.fr.



ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces légales.

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces légales. Selon l'Arrêté en date du 19 novembre 2021 modifiant l'Arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le prix du caractère pour l'année 2022 est de 0,183 € hors taxe dans les Alpes-Maritimes.

204644

CHANGEMENT DE GÉRANT

Par assemblée générale extraordinaire du 11 février 2022 de la SCI FCA au capital de 1 000 €uros, inscrite au RCS NICE n° 889 852 091 (siège : 1 square Victoria, 06500 MENTON) Monsieur Bruno Aldo PALMESE a démissionné du poste de gérant et Madame DI PALMA Rosa, née le 17 octobre 1954 à AVERSA (Italie), mariée sous le régime de la communauté aux acquêts avec Monsieur Francesco ARBOLINO, de nationalité Italienne, demeurant 38 rue Adhémar de Lantagnac à 06500 MENTON, a été nommée gérante à compter du 1^{er} août 2021 pour une durée indéterminée. **Pour avis.**

204657

ANTICLÉE

Société par actions simplifiée au capital de 1 €

Siège social : 162 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS
911 683 084 RCS PARIS

AVIS

Aux termes de l'ASSP des décisions de l'associé unique en date du 25/03/2022, il a été décidé de :

- Modifier la dénomination sociale et d'adopter comme nouvelle dénomination : U2;

- Nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire la société Mazars, SAS dont le siège est situé à LYON cedex 6 (69451), 109 rue Tête d'Or - CS 10363, identifiée au système siren sous le numéro RCS LYON 351 497 649.

Aux termes de l'ASSP des décisions de l'associé unique en date du 29/03/2022, il a été décidé de modifier la dénomination sociale et d'adopter comme nouvelle dénomination : U2 (YOU TOO).

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique puis de l'AGM en date du 31/03/2022, il a été décidé :

- D'augmenter le capital social d'une somme de 7 189 742 €uros, qui sera ainsi porté de 1 €uro à un montant de 7 189 743 €uros;

- D'augmenter le capital social d'une somme de 5 709 918 €uros, qui sera ainsi porté de 7 189 743 €uros à un montant de 12 899 661 €uros;

- De transférer le siège social à NICE (06200), 455 promenade des Anglais, immeuble Nice Premier;

- De nommer en qualité de président, Franck VIALLE, demeurant à NICE (06200), 292 avenue Sainte-Marguerite, en remplacement de Denis CATZ démissionnaire. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera désormais immatriculée au RCS de NICE.

204661

AVIS DE DISSOLUTION

Dénomination : KOVAC & DEMETS.
Forme : SARL.
Capital social : 18 000 €uros.
Siège social : 570 avenue Marcel Pagnol et 670 boulevard des Ecureuils, 06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE.

RCS CANNES : 792 659 781.
Aux termes de l'AGE en date du 1^{er} avril 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société.

Liquidateur: Monsieur Frédéric DEMETS, demeurant 1157 route de l'Eglise, 83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur.
Mention au RCS de CANNES.
Pour avis.

204662

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date, à CANNES, du 22/04/2022, il a été constitué la société suivante :

Dénomination : MAX HY MOME.
Forme : Société par actions simplifiée.
Objet : Le nettoyage courant de bâtiments, à usage professionnels ou privés, le démenagement, les petits travaux d'entretien.

Durée de la société : 99 ans.
Capital social fixe : 5 000 €uros.
Cession d'actions et agrément : Toutes les cessions d'actions sont soumises à agrément.

Siège social : 29 boulevard de la Ferrage, 06400 CANNES.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Président : Monsieur Yassir HANANE demeurant 66 route de la Marigarde, allée des senteurs, 06130 GRASSE.

Immatriculation au RCS de CANNES.
Pour avis.

204663

AUGMENTATION DE CAPITAL

Dénomination : SELARL MATHÉLIN.
Forme : SELARL de chirurgiens-dentistes au capital de 100 000 €uros.

Siège social : 26 rue Charles de Mouchy, 06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE.

RCS CANNES : 809 005 937.
Aux termes d'une décision en date du 19 avril 2022, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital pour le porter à 200 000 €uros et de modifier en conséquence les statuts de la société.

Mention au RCS de CANNES.

204704



ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PACA

APPEL À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE CONCURRENTIELLE AVEC NÉGOCIATION - CESSIION D'UN TÈNEMENT FONCIER - TRAVAUX

Pouvoir adjudicateur : ETS PUB FONCIER PACA, 62/64 la Canebière, immeuble le Noailles, 13001 MARSEILLE, Tél. 04 96 11 70 00, Fax : 04 96 11 70 27.
Adresse internet principale : <http://www.epfprovencealpescotedazur.fr>;
Profil acheteur : <http://www.marches-publics.info/>

Objet : Promesse synallagmatique de vente avec charges d'intérêt général en vue de la cession d'un tènement foncier pour la réalisation d'un programme de

logements sociaux intergénérationnels, à VALLAURIS.

CPV principaux : 45211340 ; 45111291 ; 45113000 ; 45211341 ; Mots descripteurs : Tout corps d'état
Valeur totale estimée HT : 1 554 676,54 €uros.

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : Mercredi 25 mai 2022 - 12 h 00

Date d'envoi de l'avis au BOAMP / JOUE : 22 avril 2022

204655

AÉROPORTS DE LA CÔTE D'AZUR

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance

Capital 148 000 €

Siège : 19 rue Costes et Bellonte, BP 3331, 06206 NICE cedex 3
493 479 489 RCS NICE

AVIS

En date du 22 avril 2022, Madame Nicole SERRUYA a démissionné de son mandat de membre du directoire avec effet immédiat.

204659

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PROMOTION ROBAK ALAIN COTE D'AZUR SARL en liquidation au capital de 7 622 €uros, le théleme office xtra, 1501 route des Dolines, 06560 VALBONNE, RCS GRASSE n° 419 681 135. Aux termes d'une AGO du 21/04/2022, prenant effet le 31/03/2022, les associés ont décidé de la clôture de la liquidation de la société. Pris acte de la démission de Monsieur Alain ROBAK de ses fonctions de liquidateur et donné quitus entier et sans réserve de sa gestion. Dépôt des comptes de liquidation au RCS GRASSE.

204665

AUGMENTATION DE CAPITAL

Dénomination : SANGPITERNEL.
Forme : SARL au capital de 10 000 €uros.
Siège social : 2 rue Lafayette, 06400 CANNES.

RCS CANNES : 803 316 694.
Aux termes d'une décision en date du 19 avril 2022, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital de la société pour le porter à 70 000 €uros et de modifier les statuts en conséquence.

Mention au RCS de CANNES.

204664

LS SMV - LOISIRS SPORTIFS SMV

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €

Siège social : Allée du Docteur Fulconis, 06450 SAINT-MARTIN-VÉSUBIE
820 027 449 RCS NICE

POURSUITE D'ACTIVITÉ

Suivant PV du 21/03/2022, l'associée unique a décidé la continuation de l'activité de la société malgré des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Mention sera portée au RCS de NICE.
Pour avis.

204735

CENTAUR HOLDING FRANCE 2

SAS au capital de 81 355 000 €

Siège social : 06600 ANTIBES
2 route de la Brague, Lotissement du domaine de la Brague
499 193 886 RCS ANTIBES

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes des décisions de l'associé unique du 31/12/2021, il a été décidé de nommer en qualité de président M. Hans PEDERSEN demeurant 906, Croton Rd, Celebration 34747 FLORIDA, Etats-unis en remplacement de M. Jesus FERNANDEZ MORAN. Le dépôt légal sera effectué au RCS d'ANTIBES.

204706

AVIS DE DISSOLUTION

SASU M.C.A. au capital de 100 €uros. Siège social : 496 avenue de Pessicart, Egt. 1, 06100 NICE. RCS NICE 904 443 603.

À l'AGE du 30/04/2022, il a été décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 30/04/2022 et de sa mise en liquidation. M. STANEK Marty, 496 avenue de Pessicart, Egt. 1, 06100 NICE, est nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé au 496 avenue de Pessicart, Egt. 1, 06100 NICE. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NICE.

204707

CHANGEMENT DE GÉRANT

PREMIERE APFT, SC au capital de 800 €uros. Siège social : 06000 NICE, 1 rue du Malonat. 431 740 844 RCS NICE. Par décision des associés le 24/03/2022, il a été décidé de nommer en qualité de gérant Mme Silvia BUGONI demeurant Via San Vito 6 - 20123 MILAN, Italie en remplacement de Mme Maurilia ASTOLFI. Le dépôt légal sera effectué au RCS de NICE.

204708

AVIS

SOCIÉTÉ CIVILE PARTICULIÈRE LE TIARE. Société civile au capital de 1 524,49 €uros. 35 bis chemin du vallon Barla, 06200 NICE. RCS NICE 823 893 656. Aux termes d'une ordonnance de taxe du 29/03/2022 rendue par le président du tribunal judiciaire de NICE, fin de la mission de l'administrateur provisoire BG & Associés représentée par Me BIENFAIT à compter du 25/03/2022. Validation RCS NICE.

204709

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une SASU

Dénommée : Dominique Prévost Conseil Capital de 1 000 €uros

Objet : Le conseil en direction, stratégie, management d'entreprise et capital humain, missions de management de transition, missions de management en temps partagé,

Siège social : 58 avenue Jean Médecin, 06000 NICE.

Durée : 99 ans. Président est M. Dominique PREVOST demeurant 58 avenue Jean Médecin, 06000 NICE.

Chaque action donne droit à une voix; tout associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire.

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation au RCS de NICE.

204732

SCI REGAR

SCI au capital de 762 €

Résidence le Picardie, avenue de Picardie, Cimiez, 06000 NICE
423 798 115 RCS NICE

AVIS

Aux termes d'une AGE du 01/06/2017, prenant effet ce jour, il a été décidé de transférer le siège social au 25 route de Bellet, 06200 NICE et suite à la démission de M. Jean-Pierre REMOND, Mme Nathalie GARCIA-TILLETTE est nommée gérante sise 24 bis route de bellet 06200 NICE.

Validation : RCS NICE.

204672

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique reçu par Me KOVACEVIC-INGLIARDI, notaire à NICE 7 bis rue Caffarelli (06) du 26/04/2022, il a été constitué une SCI dénommée : SCI GAIRAUT 90.

Capital : 167 600 €uros, 1 000 €uros apportés en numéraire et 166 600 €uros en nature.

Siège : 91b avenue de Gairaut, 06100 NICE.

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers.

Gérant : Monsieur Loris ERRICO demeurant 69 boulevard Gorbella, Le Champagne, 06100 NICE.

Cession de parts : Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Durée : 99 ans.

Immatriculation : RCS NICE.

204674

SOCIÉTÉ DU CASINO DU PALAIS DE LA MÉDITERRANÉE

SAS au capital de 150 000 €

Siège social : 06000 NICE

13-15 promenade Des Anglais
450 042 650 RCS NICE

AVIS

Aux termes des décisions à caractère ordinaire annuel prises par l'associé unique le 21/04/2022, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de M. Emmanuel QUINIOU.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de NICE.

204747

DÉPANNAGE SERVICES EXPRESS

SAS en liquidation

au capital de 10 000 €

60 avenue de Nice, C/o Azur Secrétariat Services, 06800 CAGNES-SUR-MER

834 520 850 RCS ANTIBES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une AGE du 31/12/2021, prenant effet ce jour, les associés ont décidé de la clôture de la liquidation de la société. Pris acte de la démission de Monsieur Jean Marc PLACES de ses fonctions de liquidateur et donné quitus entier et sans réserve de sa gestion. Dépôt des comptes de liquidation au RCS ANTIBES.

204676

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 18/03/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : STAA

Forme : Société civile immobilière

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Siège social : 147 bis chemin de la Mignonette, 06220 VALLAURIS.

Capital : 1 000 €uros.

Gérance : Mme JOUBERT Anita née FOULON et M. JOUBERT Sylvain demeurant ensemble 147 bis chemin de la Mignonette, 06220 VALLAURIS.

Cession des parts : Clauses d'agrément.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ANTIBES.



204678



SELAS ALCAIX

Notaires

91 cours Lafayette, 69006 LYON

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte d'aménagement de régime matrimonial reçu par Maître Valérie MARMEY-RAVAU, notaire à LYON 6^e, 91 cours Lafayette, le 26 avril 2022.

Monsieur Jacques AMOUDJAYAN et Madame Anna YEGUIKIAN, demeurant ensemble à CANNES (06400), 13 boulevard de Lorraine.

Nés savoir : Monsieur à SAINT-ETIENNE (42000) le 16 mars 1936, Madame à LYON 3^e (69003) le 8 juillet 1937.

Mariés à la mairie de DECINES-CHARPIEU (69150) le 4 juillet 1959 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts régi par les articles 1498 et suivants du code civil à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.

Ayant aménagé ledit régime matrimonial aux termes d'un acte reçu par Maître Florent PICOT, notaire à LYON, le 3 décembre 2010, devenu définitif à défaut d'opposition.

Ont de nouveau aménagé ce régime en stipulant une clause de suppression de récompenses s'agissant des contrats d'assurance-vie souscrits.

Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec avis de réception ou par exploit d'huissier auprès de Me MARMEY-RAVAU notaire associé à LYON 6^e ou domicile est élu.

Pour insertion.

Le notaire.

204675

CLÔTURE DE LIQUIDATION

NICED SAS en liquidation au capital de 8 000 €uros sise 90 chemin de Canta Merle, 06140 VENCE - RCS GRASSE 848 322 046. Suivant AGO du 21/04/2022, prenant effet le 31/12/2021, les associés ont décidé la clôture de la liquidation de la société. Pris acte de la démission de Nicolas ROMAN de ses fonctions de liquidateur et donné quitus entier et sans réserve de sa gestion. Dépôt des comptes de liquidation au RCS GRASSE.

204673

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PEGASUS MOTORS SAS en liquidation au capital de 1 000 €uros - 507 abbaye chemin de l'Emigra, 06510 CARROS - RCS GRASSE n° 880 880 018. Aux termes d'une AGE du 31/12/2021, prenant effet ce jour, les associés ont décidé de la clôture de la liquidation de la société. Pris acte de la démission de Monsieur Yassine BENBIGA de ses fonctions de liquidateur et donné quitus entier et sans réserve de sa gestion. Dépôt des comptes de liquidation au RCS GRASSE.

204671

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LA PAPET SARL en liquidation au capital de 7 500 €uros - 25 boulevard Marinoni, 06310 BEAULIEU-SUR-MER - RCS NICE n° 447 642 539. Par décision de l'associé unique du 25/04/2022, il a été décidé de la clôture de la liquidation de la société à compter du 31 mars 2022. Pris acte de la démission de Monsieur Jean-paul POTFER de ses fonctions de liquidateur et donné quitus entier et sans réserve de sa gestion. Dépôt des comptes de liquidation au RCS NICE.

204677



Gilles BALAGUERO

Avocat conseil en droit des sociétés

Les Espaces de Sophia, bâtiment J,

80 route des Lucioles,

06560 VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

Tél : 06 50 880 950

balaguero@harmoniajuris.com

HERBAL HEALTH FRANCE

Société à responsabilité limitée

en cours de liquidation

Au capital de 3 000 €

Siège social : C/o SUNDESK, 930 route

des Dolines, 06560 VALBONNE

879 520 542 RCS GRASSE

AVIS DE DISSOLUTION

Du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 25 mars 2022, il résulte que :

L'associée unique a décidé la dissolution de la société anticipée à compter du 25 mars 2022 et sa mise en liquidation;

Madame Anna BERTIN D'ARMENIA, ancienne gérante, a été nommée liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci;

Le siège de la liquidation reste fixé au siège social.

Tous actes et correspondances devront être adressés au siège de liquidation.

Les formalités seront accomplies au greffe du tribunal de commerce de GRASSE.

Pour avis.

204679



76 boulevard Napoléon III - Antares,
06200 NICE

Tél. +33 (0)4 93 18 87 04

Fax : +33 (0)4 93 18 72 00

Email : contact@ajis.fr

AVIS

Suivant décisions de l'associée unique du 31/03/2022, la société SAPHELEC, SAS capital 200 000 €uros, RCS ANTIBES 330 096 504, siège 105 route des Chappes 06410 BIOT, a décidé la dissolution anticipée de la société ESPACE ENTREPRISES SAS capital 10 000 €uros, RCS ANTIBES 820 566 198, siège 105 route des Chappes 06410 BIOT, par application de l'article 1844-5 al. 3 du code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société ESPACE ENTREPRISES à la société SAPHELEC à l'issue du délai d'opposition qui est de 30 jours à compter de cette publication. Radiation de la société ESPACE ENTREPRISES au RCS ANTIBES.



HEBDOMADAIRE
PAPIER + NUMÉRIQUE

38 EUROS / AN

204667



SCI LE VINOUX
SCI au capital de 1 000 €
Siège social à VENCE (06140),
1788 chemin des Salles,
Le mas des Hauts Peymiers
504 791 229 RCS GRASSE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

AGE des associés du 25 mars 2022 : Transfert du siège social à VALLAURIS (06220), 233 boulevard Grandjean. La société initialement immatriculée au greffe du tribunal de commerce de GRASSE sera réimmatriculée au greffe du tribunal de commerce d'ANTIBES.
Le gérant.

204669



GEFA
SCI au capital de 2 000 €
Siège social à VENCE (06140),
1788 chemin des Salles,
Le manoir des Hauts Peymiers
453 775 876 RCS GRASSE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

AGE des associés du 25 mars 2022 : Transfert du siège social à VALLAURIS (06220), 233 boulevard Lucien Grandjean. La société initialement immatriculée au greffe du tribunal de commerce de GRASSE sera réimmatriculée au greffe du tribunal de commerce d'ANTIBES.
Le gérant.

204670



SARL L'AVENIR
SARL au capital de 1 159 530 €
Siège social à VENCE (06140),
1788 chemin des Salles,
Le mas des Hauts Peymiers
390 785 129 RCS GRASSE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Décisions de l'associée unique du 25 mars 2022 : Transfert du siège social à VALLAURIS (06220), 233 boulevard Lucien Grandjean. La société initialement immatriculée au greffe du tribunal de commerce de GRASSE sera réimmatriculée au greffe du tribunal de Commerce d'ANTIBES.
La gérance.

204725

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par AGE du 31/12/2021, les associés de la SARL MILA au capital de 8 000 Euros en liquidation sise 64 rue de la République 06600 ANTIBES, immatriculée au RCS d'ANTIBES sous le n° 441 209 319, ont décidé d'approuver la clôture des comptes et donnent quitus de sa gestion au liquidateur M. TOUTEE Alain et le décharge de son mandat et constaté la clôture des comptes au 31/12/2021.
La radiation sera effectuée au RCS d'ANTIBES.

204726

LA NOUVELLE AGENCE

SAS au capital de 10 000 €
18 boulevard de la République,
allée Fleuries, 06510 CARROS
882 334 014 RCS GRASSE

CONTINUATION D'ACTIVITÉ MALGRÉ PERTE DE LA MOITIÉ DU CAPITAL

Aux termes d'une AGE du 15/07/2021, prenant effet le 15/07/2021, les associés ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société malgré une perte de la moitié du capital social.
Validation : RCS de GRASSE.

204727

Boétie Vet

Société par actions simplifiée
au capital de 13 240 090 €
Siège social : 427 avenue Font Roubert
06250 MOUGINS
835 270 604 RCS CANNES

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes des décisions du président en date du 26/04/22, il a été décidé d'augmenter le capital de 4 257 500 Euros par émission d'actions nouvelles, portant le capital à 17 497 590 Euros. Les statuts sont modifiés en conséquence. Dépôt légal au RCS de CANNES.

204729

EQUILIS FRANCE HOLDING

Société civile au capital de 20 000 €
Siège social : 06560 VALBONNE,
1900 rte des Crêtes Les Collines
de Sophia, Bât D1
811 565 662 RCS GRASSE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision des associés le 01/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 18 bd Malesherbes, 75008 PARIS.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La société sera radiée du RCS de GRASSE et sera immatriculée au RCS de PARIS.

204668

Cabinet ESSNER
Société d'Avocats
au Barreau de GRASSE
3 rue de Bône, 06400 CANNES
Tél : 04 97 06 68 80 / Fax : 04 97 06 68 88

Maître Philippe BARBIER
Avocat au Barreau de TOULON
Le St Christophe 155 av. Vauban, 83000 TOULON
Tél : 04 94 92 42 81 - barbier.avocat@orange.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN LOT, SUR REITÉRATION DES ENCHÈRES le JEUDI 9 JUIN 2022 à 9H

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de GRASSE, Palais de Justice de ladite ville, 37 Avenue Pierre Sémard - 06130 GRASSE



Sur la commune de CANNES (06400), quartier de la République, 18 avenue Isola Bella, sur la parcelle d'assise cadastrée CV 394 pour 03a 64ca

UNE VILLA

dénommée « Villa Lemon »
d'environ 334 m² divisée en 2 appartements distincts de 224 m² et 110 m²

MISE À PRIX : 200 000 €
(DEUX-CENT-MILLE EUROS)

Le ministère d'Avocat inscrit au Barreau de GRASSE est obligatoire pour enchérir

VISITES : Rendez-vous sur place
Le Vendredi 27 MAI 2022 de 14H à 15H
Le Mercredi 1^{er} JUIN 2022 de 11H à 12H

CONSULTATION DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE :
Soit au GREFFE du Tribunal Judiciaire de GRASSE où il a été déposé sous le N°RG 18/90 soit au cabinet de Maître Renaud ESSNER. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux avocats près le tribunal de GRASSE qui ont seuls qualité pour enchérir.

204743

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 29/04/2022, constitution d'une SARL dénommée : OFMB.
Capital : 1 000 Euros.
Siège : Villa Saint Jean, quartier Le Trastour, 100 chemin des Millepertuis, 06330 ROQUEFORT-LES-PINS
Objet : Conseil et assistance opérationnelle aux entreprises, conception de méthodes ou procédures, principalement dans le domaine de l'expertise automobile
Gérant : Monsieur Olivier FELIGIONI demeurant Villa Saint Jean, 100 chemin des Millepertuis, 06330 ROQUEFORT-LES-PINS
Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS GRASSE.

204728

EQUILIS FRANCE SERVICES

SAS au capital de 45 000 €
Siège social : 06560 VALBONNE
1900 rte des Crêtes Les Collines
de Sophia, Bât D 1
892 091 398 RCS GRASSE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision de l'associé unique le 01/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 18 bd Malesherbes - 75008 PARIS.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La société sera radiée du RCS de GRASSE et sera immatriculée au RCS de PARIS.

204730

DUODEV FRANCE

SAS au capital de 49 500 €
Siège social : 06560 VALBONNE,
1900 rte des Crêtes Les Collines de Sophia, Bât D1
889 469 284 RCS GRASSE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision de l'associé unique le 01/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 18 bd Malesherbes, 75008 PARIS, à compter du 01/04/2022.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La société sera radiée du RCS de GRASSE et sera immatriculée au RCS de PARIS.

204731

VILLA DU PARC

SCCV au capital de 5 000 €
Siège social : 06560 VALBONNE
Les Collines de Sophia, Bât D1,
1900 route des Crêtes
842 583 734 RCS GRASSE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décisions des associés le 01/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 18 bd Malesherbes, 75008 PARIS, à compter du 01/04/2022.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La société sera radiée du RCS de GRASSE et sera immatriculée au RCS de PARIS.



PROFORMALITÉS
www.proformalites.com

SERVICE EXPRESS D'AIDE À LA FORMALITÉ D'ENTREPRISE

Sur la France entière et Monaco

204696

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte ASSP en date du 31/12/2021, enregistré à la recette de NICE, le 27/04/2022, dossier 2022.00008139 REF 0604P61 2022 A 01989, MERCURIO BATIMENT, SAS au capital de 80 000 Euros, 16 allée des métallos, ZI secteur A, 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR, 501 744 783 RCS ANTIBES. A cédé à : SOCIETE DU MERCANTOUR DE CONSTRUCTION, SAS au capital de 1 000 Euros, route départementale 2022 champs long, 06470 SAINT-MARTIN-D'ENTRAUNES 908 378 490 RCS un fonds de commerce d'activité générale de bâtiment tous corps d'état sis route nationale 202, 06470 SAINT-MARTIN-D'ENTRAUNES. Ladite cession a eu lieu moyennant le prix principal de 244 149 Euros. L'entrée en jouissance a été fixée au 31/12/2021. Les oppositions éventuelles seront reçues dans les dix jours de la dernière date des publications légales chez Me ESPOSITO - 47 bis rue du Maréchal Joffre, NICE, France, 06000 NICE.

204697

TURIN

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000,00 €

Siège social : 1260 chemin du Val Martin La Masure, 06560 VALBONNE
911 916 245 RCS GRASSE

AVIS

D'un procès-verbal de l'associé unique du 1^{er} avril 2022, il résulte que :

- La société SUD EXPERTS AUDIT (numéro siren 531 160 109), domiciliée à MARSEILLE 13008 (Bouches du Rhône) 305A avenue du Prado, a été nommée en qualité de commissaire aux comptes titulaire, et ;

- La société BBR AUDIT (numéro siren 802 046 334), domiciliée à MARSEILLE 13008 (Bouches du Rhône) 5 allée Marcel Leclerc, immeuble Le Virage bât D, entrée 1, a été nommée en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de GRASSE.
Pour avis, le représentant légal.

204698

AZUR RIVIERA IMMO

Enseigne Commerciale :

FORTARI SASU en liquidation au capital de 1 000 € C/o fdse, 1 avenue du docteur Emile Roux, 06200 NICE
815 324 629 RCS NICE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une AGE du 29/04/2022, prenant effet le 31/03/2022, l'associé unique a décidé de la clôture de la liquidation de la société. Pris acte de la démission de Madame Elina BAGRAMYAN de ses fonctions de liquidateur et donné quitus entier et sans réserve de sa gestion. Dépôt des comptes de liquidation au RCS NICE.

204703

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

FRANCE PROFORMATION, SAS au capital de 1 000 Euros. 814 344 099 RCS ANTIBES. Suivant assemblée générale extraordinaire du 02/05/2022 les associés ont décidé de transférer le siège social à compter du 02/05/2022 du : 173 chemin des Hautes Vignasses - 06410 BIOT au : 730 boulevard de Léry - 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES. Radiation au RCS d'ANTIBES et réimmatriculation au RCS de TOULON.

204716

PADOME

SNC au capital de 1 000 €
Siège social : 12 avenue Jean Mermoz
06230 SAINT-JEAN-CAP-FERRAT
452 280 274 RCS NICE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Le 08/08/2019, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 39 boulevard Pape Jean XXIII Les Olympiades C/o M. MORALES 06000 NICE, à compter du 08/08/2019.

Mention au RCS de NICE.

204717

SECCA EXPERTISE

SARL au capital de 180 000 €,
1752 route nationale 7, Marina Buro,
06270 VILLENEUVE-LOUBET,
412 166 910 RCS ANTIBES

AVIS

Par AGOA du 30/12/2020, les associés ont nommé STB & ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire, 1 imp de Rous, 31800 ESTANCARBON, en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'AGOA appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2026.

204745

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 03/05/2022, il a été constitué une SCI dénommée: SCI EMISA. Capital : 1 000 Euros apportés en numéraire. Siège : 129 avenue Cyrille Besset, 06100 NICE. Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers. Gérant : Madame Emilie POLLART demeurant 129 avenue Cyrille Besset, 06100 NICE. Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale. Durée : 99 ans.

Immatriculation : RCS NICE.
Pour avis. La gérance.

204660

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : JLBay Consultant
Siège social : 32 chemin de la Souquée, 06480 LA-COLLE-SUR-LOUP.

Capital social : 1 000 Euros.
Objet : Toutes activités de conseil et d'assistance aux entreprises en matière de développement, stratégie commerciale, gestion, organisation ou pilotage de projet.

Durée : 99 années.
Président: M. Jean-Luc BERTEROTTIERE, demeurant 32 chemin de la Souquée, 06480 LA-COLLE-SUR-LOUP.

Conditions d'admission aux assemblées générales : Tout associé ou majorité d'associés présents.

Conditions d'exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Vote à la majorité.

Transmission des actions : Agrément par la société lors d'une AGE des cessions des actions, par ordre de mouvement de titres.

La société sera immatriculée au RCS d'ANTIBES.
Le président.

204738

NEWCOPY

Société par actions simplifiée
à capital variable 10 000 €
(1 500 € de capital minimum)
Siège : 69 ch. des gros Buaux,
06800 CAGNES-SUR-MER
832 881 882 RCS ANTIBES

AVIS DE TRANSFORMATION

Par décision d'assemblée générale extraordinaire en date du 30/04/2022 il a été décidé de transformer la société en SARL sans la création d'une personne morale nouvelle, ce à compter du 01/05/2022. Son siège social est transféré au domicile de M. ZERAZA Terry, 970 ch. de Fontmerle, 06600 ANTIBES; son capital est porté à 10 000 Euros; la dénomination de la société sa durée, la date de clôture de son exercice social, son objet demeurent inchangés. La présidence de la SAS est remplacée par une co-gérance assurée par : - M. ZERAZA Terry, demeurant 970 chemin de Fontmerle à ANTIBES 06600 et M. FERRE Antoine, demeurant 31 chemin des Canebiers à CAGNES-SUR-MER 06800. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de RCS d'ANTIBES. **Pour avis.**

204713

GL ACTIVITES

SARL à associé unique en liquidation
au capital de 40 000 €
3 rue Gubernatis, 06000 NICE
493 577 530 RCS NICE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une AGO du 31/12/2021, prenant effet ce jour, l'associé unique a décidé de la clôture de la liquidation de la société.

Pris acte de la démission de Monsieur Gérard LELOUCHE de ses fonctions de liquidateur et donné quitus entier et sans réserve de sa gestion.

Dépôt des comptes de liquidation au RCS NICE.

204666

KNA

Société civile au capital de 1 037 517 €
Siège social : 26 ter rue de la Marne,
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE
834 219 743 RCS CRETEIL

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par une assemblée générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire en date du 22 avril 2022, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société au 924 route de Notre Dame, chemin des Ombragés, 06330 ROQUEFORT-LES-PINS.

L'objet social demeure identique : Prise de participations dans toutes sociétés Françaises ou étrangères ayant une activité commerciale ou industrielle, animation effective du groupe formé par la société avec ses filiales et la participation à la conduite de la politique du groupe. La durée demeure 99 ans.

La société sera radiée du greffe de CRETEIL et sera immatriculée au greffe de GRASSE.

204683

RECTIFICATIF

À l'annonce 204658 parue dans le présent journal du 28/04/2022, il fallait lire : Siège social : 154 rue Alphonse Daudet, Centre commercial "Les Pugets", 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR.

204711

SOCIÉTÉ CIVILE EMMANUELLE CHRISTELLE

SC en liquidation au capital de 152,45 €
Siège social : 4 avenue Salonina,
06000 NICE

Siège de liquidation : 4 avenue Salonina, 06000 NICE
379 475 239 RCS NICE

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE réunie le 31/03/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 31/03/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Pierre-Yves TOURNET, demeurant 4 avenue Salonina, 06000 NICE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 4 avenue Salonina, 06000 NICE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de NICE, en annexe au RCS. **Pour avis, le liquidateur.**

204712

GL ACTIVITES

SARL à associé unique au capital de 40 000 €
3 rue Gubernatis, 06000 NICE
493 577 530 RCS NICE

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une AGE du 15/12/2021, prenant effet ce jour, l'associé unique a décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation.

Monsieur Gérard LELOUCHE sis 15 rue Paul Arene, 06000 NICE a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation a été fixé au siège social.

C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

Dépôt légal au RCS NICE.
Pour avis. La gérance.

204710

FIVE SEAS

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 06400 CANNES,
22 rue du Vivouac Napoléon
810 047 753 RCS CANNES

AVIS

Par décision du président le 28/04/2022, il a été décidé de nommer en qualité de directeurs généraux M. Bilbo DESFEUX-CARATTI demeurant 14 chemin des Tuilières - villa 7, 06700 ST-LAURENT-DU-VAR, et Mme Maud VAN BRUSSEL FOULLEROUX demeurant 3 rue de Dunkerque - Le Reineria 06110 LE CANNET. Le dépôt légal sera effectué au RCS de CANNES.

Offres/Demandes
d'EMPLOI

<https://emploi.petitesaffiches.fr>

204739

AVIS

Le 31/01/2022, l'assemblée générale mixte de la société AQUALUNG TRADING, société anonyme à conseil d'administration au capital de 415 615 €, dont le siège social est situé 1^{er} avenue, 14^e rue, BP 148, 06513 CARROS cedex, RCS GRASSE n° 382 106 243 a décidé, avec effet à compter du même jour, (1) de modifier la dénomination sociale de la société qui devient : "AQUALUNG TRADING" ainsi que son nom commercial et son enseigne AQUA LUNG LOGISTICS pour lui substituer celle de "AQUALUNG LOGISTICS". (2) de transformer la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, avec adoption de nouveaux statuts.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

La nouvelle dénomination de la société, son capital social, son objet, son siège social, sa date de clôture d'exercice et sa durée demeurent inchangés.

Les fonctions de président du conseil d'administration, de directeur général et d'administrateurs de la société assumées par MM. Nicolas BURGER, Christophe GONZALEZ et Eric LEFRANC, sous l'ancienne forme sociale, ont pris fin à compter du même jour.

M. Nicolas BURGER, domicilié 1447 avenue Jules Grec, 06600 ANTIBES a été désigné président de la société sous sa nouvelle forme.

La société PRICEWATERHOUSE-COOPERS AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, et M. Jean-Christophe GEORGHIOU, commissaire aux comptes suppléant, ont été confirmés dans leurs fonctions respectives.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux délibérations et à toutes décisions collectives quelle que soit leur forme. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Les cessions d'actions sont libres.

Pour avis.

204741

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 03/05/2022, il a été constitué une SAS dénommée : DJA HOME SERVICES

Capital : 1 000 €. Siège : 7 chemin des Serres, 06200 NICE

Objet : Travaux de plomberie, travaux de chauffagiste, travaux de climatisation, petits travaux de bricolages, nettoyage industriel, désinfection, désinsectisation, dératisation, débarras et sortie de poubelle pour les particuliers et professionnels et conciergerie privée pour particuliers et professionnels.

Président : Monsieur Amadou DIALLO demeurant à 7 chemin des Serres, 06200 NICE.

Transmission des actions : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du président de la société.

Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS NICE.

204744

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

SCI PARIS LYON, au capital de 205 806,17 €, chemin des Narcisses, domaine de la Garde, 01000 BOURG-EN-BRESSE, 391 544 053 RCS BOURG-EN-BRESSE. Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 20 avril 2022, il a été décidé de transférer le siège social de l'adresse : Chemin des Narcisses, domaine de la Garde, 01000 BOURG-EN-BRESSE au : 14 allée des Sables 06160 ANTIBES à compter du 20 avril 2022. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS d'ANTIBES. Pour avis, Me MATHIEU.

204715



VILLE DE ROQUEFORT-LES-PINS

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE ARTICLES L1111-1, L 2123-1, R 2121-8, R 2123-1
DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

POUVOIR ADJUDICATEUR

Statut de l'organisme : Commune >= 3500 h

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de ROQUEFORT-LES-PINS

Adresse : Mairie, 1 place Merle 06330 ROQUEFORT-LES-PINS

Personne représentant le pouvoir adjudicateur : Monsieur M. le Maire, Michel ROSSI

Adresses du profil acheteur : www.marches-secures.fr

DESCRIPTION DU MARCHÉ

Cloison doublage faux plafond pour la création nouveau groupe scolaire-reliance du lot 5.

Suite à la résiliation du marché de l'entreprise titulaire, le pouvoir adjudicateur se voit dans l'obligation de relancer le lot 5.

L'entreprise interviendra en cours de travaux; ceux-ci ayant débuté en septembre.

Caractéristiques principales

Procédures

Marché à procédure adaptée.

Marché à prix global et forfaitaire.

Forme du marché :

Les groupements sont autorisés (solidaires)

Variantes :

Les variantes sont autorisées en sus de l'offre de base.

Montant estimé du lot : 343 465,56 €uros HT

Type de marché : Travaux-marché à prix forfaitaire

Nomenclature - Classification CPV : 45000000 - Travaux de construction

45421152-4 Travaux cloison, doublage.

Durée estimatif restant du marché global : 8 mois

Délai estimatif d'exécution du lot : 8 mois

Début : A la notification

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous avec leur pondération :

1) Valeur technique : 40%

2) Prix : 30 %

3) Optimisation du planning d'intervention par tâche et par zone : 20%

3) Démarche environnementale : 10%

Conditions particulières de retrait des dossiers :

www.marches-secures.fr

Conditions de remise des candidatures ou des offres :

www.marches-secures.fr

Conditions de délai

Date limite de réception des offres :

24/05/2022 à 08h00

Délai de validité des offres : 120 jours

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services.

Après attribution aucune forme de groupement ne sera exigée.

Conditions de participation

Pièces relatives à la candidature

- Lettre de candidature (DC1)

- Déclaration du candidat (DC2)

- Ou DUME

- Attestation d'assurance en responsabilité civile

- Attestation URASSAF

- Preuve des capacités économiques et techniques

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour risques

professionnels

- Références et qualifications

- Copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire

Pièces relatives à l'offre du candidat :

- Acte d'engagement et ses annexes éventuelles

- CCAP, CCTP

- Mémoire justificatif

- BPU valant DQE

- Planning

- RIB

- Attestation de visite

Visite sur place : Oui voir RC

Négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les candidats sur l'ensemble des critères d'attribution.

Informations complémentaires

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : MAPA

2022-10-GPSC-5

Renseignements complémentaires :

www.marches-secures.fr

Voies et délais de recours

Référé précontractuel : Peut être introduit jusqu'à la signature du contrat, devant le tribunal administratif de NICE, sis 18 avenue des Fleurs, 06000 NICE.

Recours en contestation de la validité (validité CE, ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) : Il peut être introduit pendant une durée de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution qui sera effectué, près le tribunal administratif de NICE sis 18 avenue des Fleurs, 06000 NICE.

Date d'envoi du présent avis : 03/05/2022

204733

DELPHINUS

SAS au capital de 10 625 000 €

Siège social : 06600 ANTIBES

2 route de la Brague, Lotissement

du domaine de la Brague

401 216 536 RCS ANTIBES

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes des décisions de l'associé unique du 31/12/2021, il a été décidé de nommer en qualité de président M. Hans PEDERSEN demeurant 906, Croton Rd, Celebration 34747 FLORIDA, Etats-unis en remplacement de M. Jésus FERNANDEZ MORAN. Le dépôt légal sera effectué au RCS d'ANTIBES.

204742

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 24/04/2022 il a été constituée une SCI dénommée : KALMIA.

Siège social : 31 chemin des Canebiers 06800 CAGNES-SUR-MER

Capital : 100 €.uros.

Objet social : Gestion immobilière.

Gérance : Mme FERRE Marie demeurant 4 passage du Moulin 06800 CAGNES-SUR-MER.

Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé.

Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ANTIBES.

204746

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 31/03/2022, il a été constitué une SAS dénommée : VITITO.

Siège social : 349 route de la Piscine, 06670 LEVENS.

Capital : 6 000 €.uros.

Objet social : Tous types de restauration, la préparation de plats cuisinés, la vente sur place, à emporter, la livraison à domicile, la vente de boissons, boissons alcoolisées et sans alcool conformément à la législation en vigueur, salon de thé, vente des produits alimentaires, notamment la production bio.

Président : Monsieur Nicolas CORTINAS CAZERES, demeurant 349 route de la Piscine, 06670 LEVENS, élu pour une durée de deux ans.

Transmission des actions : Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec le consentement de majorité simple des actionnaires.

Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit de participer à toute décision soit directement, soit par l'intermédiaire d'un mandataire désigné à cet effet. Les décisions collectives des associés sont prises à la majorité simple des voix hormis celles soumises à l'accord unanime des associés en vertu de dispositions légales particulières.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NICE. Pour avis : Le représentant légal.

204734

CENTAUR HOLDING FRANCE 1

SAS au capital de 53 518 000 €

Siège social : 06600 ANTIBES,

2 route de la Brague, Lotissement

du domaine de la Brague

499 194 074 RCS ANTIBES

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes des décisions de l'associé unique prises sous la forme d'un ASSP du 31/12/2021, il a été décidé de nommer en qualité de président M. Hans PEDERSEN demeurant 906, Croton Rd, Celebration 34747 FLORIDA, Etats-unis en remplacement de M. Jésus FERNANDEZ MORAN. Le dépôt légal sera effectué au RCS d'ANTIBES.



Announces
LÉGALES

www.petitesaffiches.fr

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

JUGEMENT D'OUVERTURE DE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Les créances sont à déclarer dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>

Jugement du 28 avril 2022

204680 - **SAS CHACUN SES GOÛTS** - 20 rue Montorgueil, 75000 PARIS. RCS PARIS 751 505 041 - Ets secondaire : Enseigne : CHACUN SES GOÛTS - Centre commercial Cap 3000, avenue Eugène Donadei, 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR. Date de cessation des paiements : Le 14/04/2022. Juge commissaire : M. Olivier DUBOIS. Administrateur : Me Nicolas LOYER, 5 rue Saint-Germain l'Auxerrois, 75001 PARIS. Mandataire judiciaire : Me Lucile JOUVE, 102 rue du Faubourg Saint-Denis, 75479 PARIS cedex 10. Ouvrir une période d'observation expirant le 28/10/2022.

204681

AQUALUNG INTERNATIONAL

Société anonyme à conseil d'administration

au capital de 1 895 238,59 €

Siège social : 300 rue du Vallon,

Les Vaisseaux, bâtiment C,

06560 VALBONNE - Sophia Antipolis

552 134 744 RCS GRASSE

AVIS

Le 11/10/2021, l'assemblée générale a nommé en qualité de co-commissaire aux comptes la société KPMG S.A., dont le siège social est situé Tour ECHO, 2 avenue Gambetta, CS 60035, 92066 PARIS LA DEFENSE cedex, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 775 726 417.

204682

EXTENSION D'OBJET SOCIAL

CENTRUM BOX SAS au capital de 1 000 €uros. 15-17 rue de Paris, 06000 NICE - RCS NICE n° 844 475 517. Par décision de l'assemblée unique du 28/04/2022, prenant effet ce jour, il a été décidé de l'extension de l'objet social à : Entrepôt, stockage, garde-meuble, mise en location aux tiers des locaux/boxes de stockage, self-stockage. - Autres services d'entreposage et de stockage. - Résidence hôtelière, location meublée de tourisme et des services associés. Validation : RCS NICE.

204685

HYDRO THERM

Société par actions simplifiée au capital social de 8 000 €

Siège social : 21 avenue Auber, 06000 NICE

480 244 771 RCS NICE

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 25 avril 2022, il a été décidé de nommer en qualité de président : Monsieur Alain GRÓS, demeurant 1312 chemin de la Pèguère, 83740 LA CADIÈRE D'AZUR, en remplacement de Monsieur Jean-Philippe WALRYCK.

Mention en sera faite au RCS de NICE. Pour avis.



204692

PAUL & ASSOCIÉS NOTAIRES

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

SCI D'HENNEMONT, SCI au capital de 39 640 €uros. 12 rue Santos-Dumont, 75015 PARIS. RCS PARIS n° 448 624 486. Aux termes d'une AGE du 21/02/2022, prenant effet le 25/02/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 69 promenade des Anglais, 06000 NICE. Objet : L'acquisition et la location de bien immobiliers. Durée 99 ans à partir du 11/06/2003. Validation : RCS NICE. Pour avis.

204689

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 avril 2022, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ALEA INVEST SAS

Forme : Société par actions simplifiée.

Objet social : L'acquisition et la gestion de tous titres de sociétés quel que soit leur objet social et leur activité ;

- Le développement commercial et techniques des filiales ;

- La prise de participation dans tous groupements pourvus ou non de la personnalité morale ;

- La réalisation de toutes prestations administratives, financières, commerciales, comptables informatiques, de gestion et de direction, tant pour elle-même que pour les sociétés au sein desquelles elle détiendra, directement ou indirectement, une participation, les prêts financiers et avances de trésorerie, ainsi que toutes garanties au profit desdites sociétés dans les limites légales et réglementaires en vigueur ;

- L'acquisition, la vente, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gestion de tous biens immobiliers, mobiliers, créances et placements tels que valeurs mobilières, titres, droits sociaux, parts d'intérêts... de toutes natures y comprise les instruments à terme et les opérations assimilées ;

- La souscription en pleine propriété ou en nue-propriété de tout contrat de capitalisation ;

- La souscription d'un ou plusieurs emprunts engageant la caution simple ou hypothécaire nécessaire à la réalisation de l'objet ou tout autre sureté réelle nécessaire à la réalisation de l'objet social ;

Siège social : 95 bd de Cessole, 06100 NICE

Capital : 1 000 €uros

Gérance : Monsieur Arnaud Léon Antoine VANDAMME demeurant 29 rue Julien, 06100 NICE, pour une durée illimitée.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom.

Transmission des actions : La cession d'actions est libre entre associés mais soumise à agrément pour toute autre cession.

Immatriculation au RCS de NICE.

Le président.

204718

RECTIFICATIF

A l'annonce n° 202261 parue le 28 octobre 2021 dans les Petites Affiches des Alpes-Maritimes relatif à la société Cabinet SEBIRE. Mention rectificative : Lire Madame SEBIRE épouse MARMONNIER demeurant au 13 rue du Cap, 94000 CRETEIL.

204684

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me Alexandre SCIMONE, notaire à NICE (06) en date du 08/04/2022, enregistré à la recette de NICE, le 13/04/2022, dossier 2022 00007269 référence 0604P61 2022 N 00638, HELAYM, SAS au capital de 10 000 €uros, 8 rue de Paris, 06000 NICE, 528 519 978 RCS NICE a cédé à : ROLYN, SAS au capital de 10 000 €uros, 8 rue de Paris, 06000 NICE, 911 024 180 RCS NICE. Un fonds de commerce d'achat, vente, importation, exportation, location de tous produits à vocation culturelle, livres, documents, objets, supports audio, vidéos relatifs aux cultures générales religieuses ésotériques et spécialisées sis 8 rue de Paris, 06000 NICE. Ladite cession a eu lieu moyennant le prix principal de 145 000 €uros. L'entrée en jouissance a été fixée au 08/04/2022. Les oppositions éventuelles seront reçues dans les dix jours de la dernière date des publications légales chez Me SCIMONE, 20 avenue Jean Médecin, 06000 NICE.

204686

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une SAS dénommée «ULMAESSI» au capital de 1 500 €uros, ayant pour objet : Marchand de biens immobiliers; dont le siège social est 2193 Moyenne Corniche, 06240 BEAUSOLEIL. Durée : 99 années. Le Président est Mme Maria KONRADSSON demeurant 2193 moyenne corniche, 06240 BEAUSOLEIL. Chaque action donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente; la propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions collectives des associés. Les cessions de parts sont soumises à l'agrément. Immatriculation au RCS de NICE.

204687

LA FAVORITE

SC au capital de 15 244,90 €

Siège social : 06400 CANNES

23 avenue de la Favorite, villa Marion

383 995 917 RCS CANNES

PROROGATION DE DURÉE

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 02/09/2021, il a été décidé de proroger la durée de la société d'un an à compter du 23/12/2021 soit jusqu'au 23/12/2022.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de CANNES.

204688

SASU KASAVA REAL ESTATE

Capital social : 15 000 €

Siège Social : Sundesk,

4 chemin de l'Arénas, 06200 NICE

902 097 708 RCS NICE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par acte des décisions de l'associé unique du 27/04/2022, conformément à l'article 24 des statuts, il a été décidé de transférer le siège social de la SASU KASAVA REAL ESTATE au 2 allée du Berger, 06130 GRASSE, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Radiation du RCS de NICE et réimmatriculation au RCS de GRASSE. Pour avis.

204693

"SCI PEACOCK"

Société civile au capital de 5 000 € en liquidation

Siège Social : 662, chemin de la Rampe

- Le Monteverdi, 06620 VALLAURIS

424 542 298 RCS ANTIBES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'un procès-verbal du 30 avril 2022, les associés ont approuvé le compte de liquidation, donné quitus au liquidateur et constaté :

- La clôture des opérations de liquidation au 30 avril 2022,

- La disparition de la personnalité morale de la société au 30 avril 2022.

Pour avis. Le liquidateur.

204694

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte ASSP en date du 31/12/2021, enregistré à la recette de NICE, le 27/04/2022, dossier 2022 00008151 REF 0604P61 2022 A 01991, MERCURIO BATIMENT, SAS au capital de 80 000 €uros, 16 allée des métaux, ZI secteur A, 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR, 501 744 783 RCS ANTIBES. A cédé à : SOCIETE MERCURIO DE DEMOLITION ET DE TERRASSEMENT, SAS au capital de 1 000 €uros, 16 allée des Métaux, ZI secteur A, 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR 908 414 170 RCS ANTIBES. Un fonds de commerce d'activité générale de bâtiment tous corps d'état sis 16 allée des Métaux, ZI secteur A, 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR. Ladite cession a eu lieu moyennant le prix principal de 268 376 €uros. L'entrée en jouissance a été fixée au 31/12/2021. Les oppositions éventuelles seront reçues dans les dix jours de la dernière date des publications légales chez SOCIETE MERCURIO DE DEMOLITION ET DE TERRASSEMENT, 16 allée des Métaux, ZI secteur A, 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR.

204695

SCI ORIENT INVEST

Société civile immobilière,

Au capital de 2 000 € en liquidation

26 avenue du Docteur Belletrud,

06530 PEYMEINADE

489 733 998 RCS GRASSE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 02/05/2022, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de GRASSE.

Pour avis, le liquidateur.

204700

RÉDUCTION DE CAPITAL SOCIAL

NATHANAEL PHARMA SELARL au capital social de 833 330 €uros. Siège social 58 boulevard François Grosso 06000 NICE, SIREN 478 469 869 RCS NICE. Le 29/03/2022, l'associée unique a constaté, en l'absence d'opposition, la réduction définitive du capital social, qui a été ramenée de 833 330 à 666 660 €uros. Pour avis.

204714



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE À LA MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1 DU PLU MÉTROPOLITAIN - MÉTROPOLITE NICE CÔTE D'AZUR

Par arrêté préfectoral du 8 décembre 2021 les communes de DRAP et de CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE ont intégré la Métropole Nice Côte d'Azur. La procédure de Modification de Droit Commun n°1 (MDC1) du PLU métropolitain étant engagée antérieurement à leur adhésion, celle-ci ne couvrira pas le territoire de ces deux communes.

Par arrêté métropolitain du 31/03/2022 il a été prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de Modification de Droit Commun n°1 du territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur, pour une durée de 30 jours consécutifs, **Du mercredi 1^{er} juin à 8h00 au jeudi 30**

juin 2022 inclus à 19h00.

A cet effet, par décision du 27 décembre 2021, Madame la présidente du tribunal administratif de NICE, a désigné Monsieur Léonard LOMBARDO, en qualité de président de la commission d'enquête, ainsi que Monsieur Jean-Marc GUSTAVE, Madame Claude COHEN, Monsieur, Gérard GRISERI, Monsieur Georges REVINCI, Monsieur Gilbert KALDI, Monsieur Daniel ROULETTE en qualité de membres titulaires de la commission d'enquête.

L'enquête publique sera réalisée à la fois sur supports physiques (dossier et registre en format papier) et sous forme dématérialisée (dossier et registre

numériques).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces du dossier d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le président de la commission d'enquête ou un membre de la commission d'enquête, seront mis à disposition dans chaque lieu d'enquête, comme suit :

- **Pour la Métropole Nice Côte d'Azur**, aux jours et heures d'ouverture au public à l'exception des samedis et dimanches et jours fériés, au Service Planification, Immeuble «Connexio» - 1^{er} étage - bureau - 1.04 - quartier Arénas - 1-3 route de Grenoble, à NICE, du lundi au jeudi de 9h00

à 12h00 et de 14h00 à 16h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h45.

- **Pour NICE**, aux jours et heures d'ouverture au public à l'exception des samedis et dimanches et jours fériés, au Service «Etat Civil», Mairie Annexe Corvésey - 6 rue Alexandre Mari, à NICE, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h45.

- **Dans les mairies des autres communes membres concernées par la procédure**, aux jours et heures d'ouverture au public comme indiqué dans le tableau ci-après :

TABLEAU DES HORAIRES D'OUVERTURE ET DES JOURS DE FERMETURE DES LIEUX D'ENQUÊTE

| | LUNDI | | MARDI | | MERCREDI | | JEUDI | | VENDREDI | | Fermeture |
|--|--------------|---------------|---------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|---------------|---------------|---|
| | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi | |
| ASPREMONT - 21 avenue Caravadossi | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 6 juin - Pentecôte |
| BAIROLS - Mairie - entrée du village | | | 9h00 à 12h30 | 13h30 à 16h00 | | | | | 9h00 à 12h30 | 13h30 à 16h00 | 6 juin - Pentecôte Les mardis 21 et 28 après-midi et le vendredi 24 après-midi |
| BEAULIEU-SUR-MER - 3 boulevard du Maréchal Leclerc | | 13h30 à 16h30 | 8h30 à 12h30 | 13h30 à 16h30 | | | | 13h30 à 16h30 | 8h30 à 12h30 | | 6 juin - Pentecôte |
| BELVEDERE - 1 place Colonel Baldoni | 9h00 à 11h30 | 14h00 à 17h00 | 9h00 à 11h30 | 14h00 à 17h00 | 9h00 à 11h30 | | | 9h00 à 11h30 | 9h00 à 11h30 | | 6 juin - Pentecôte |
| BONSON - place Désiré Scoffier | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | | 9h00 à 12h00 | 9h00 à 12h00 | | 6 juin - Pentecôte |
| CAGNES-SUR-MER - service Droit des Sols - 2 avenue de Grasse | 8h30 à 12h00 | 14h00 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 14h00 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 14h00 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 14h00 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 14h00 à 17h00 | 6 juin - Pentecôte |
| CAP-D'AIL - 62 bis avenue du 3 Septembre | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 16h45 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 16h45 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 16h45 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 16h45 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 16h45 | 6 juin - Pentecôte |
| CARROS - 2 rue de L'Eusière | 8h30 à 12h00 | 13h00 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h00 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h00 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h00 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h00 à 16h30 | 6 juin - Pentecôte |
| CASTAGNIERS - 1 place de la Mairie | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h30 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h30 | 8h30 à 12h00 | | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h30 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h30 | 6 juin - Pentecôte |
| CLANS - 7 avenue de l'Hôtel de Ville | 8h30 à 12h30 | | 8h30 à 12h30 | | 8h30 à 12h30 | | 8h30 à 12h30 | | 8h30 à 12h30 | | 6 juin - Pentecôte |
| COLOMARS - 3 rue Etienne Curti | 8h30 à 12h30 | 13h30 à 17h00 | 8h30 à 12h30 | | 8h30 à 12h30 | 13h30 à 17h00 | 8h30 à 12h30 | | 8h30 à 12h30 | 13h30 à 16h30 | 6 juin - Pentecôte |
| DURANUS - 5 route de la Mairie | | | 10h00 à 17h00 | | | | | | 10h00 à 17h00 | | 6 juin - Pentecôte |
| ÈZE - 6 avenue du Jardin Exotique | 9h00 à 12h00 | 13h30 à 16h00 | 9h00 à 12h00 | 13h30 à 16h00 | 9h00 à 12h00 | 13h30 à 16h00 | 9h00 à 12h00 | 13h30 à 16h00 | 9h00 à 12h00 | 13h30 à 16h00 | - |
| FALICON - 3 place Marcel Eusébi | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 6 juin - Pentecôte |
| GATTIERES - 11 rue Torrini et Grassi | 8h30 à 12h00 | 13h00 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h00 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h00 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h00 à 17h00 | 6 juin - Pentecôte |
| GILETTE - 1 place du Docteur René Morani | 8h30 à 12h30 | | 8h30 à 12h30 | | 8h30 à 12h30 | | 8h30 à 12h30 | | 8h30 à 12h30 | | 6 juin - Pentecôte |
| ILONSE - place du Serre | 9h00 à 12h30 | 13h30 à 16h00 | | | | | 9h00 à 12h30 | 13h30 à 16h00 | | | 6 juin - Pentecôte |
| ISOLA - 7 place Jean Gaïssa | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 17h00 | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 17h00 | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 17h00 | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 17h00 | | | - |
| LA BOLLENE-VÉSUBIE - place Général de Gaulle | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 6 juin - Pentecôte |
| LA GAUDE - 6 rue Louis-Michel Féraud | 8h30 à 11h30 | 14h00 à 17h00 | 8h30 à 11h30 | 14h00 à 17h00 | 8h30 à 11h30 | 14h00 à 17h00 | 8h30 à 11h30 | 14h00 à 17h00 | 8h30 à 11h30 | 14h00 à 17h00 | 6 juin - Pentecôte |
| LANTOSQUE - place de la Mairie | 8h30 à 12h00 | | 8h30 à 12h00 | | 8h30 à 12h00 | | 8h30 à 12h00 | 14h00 à 16h30 | 8h30 à 12h00 | | 6 juin - Pentecôte |
| LA ROQUETTE-SUR-VAR - 15 place de la Libération | 9h00 à 12h00 | | | | 9h00 à 12h00 | | | | 9h00 à 12h00 | | 6 juin - Pentecôte |

204714



SUITE - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
RELATIVE À LA MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1 DU PLU MÉTROPOLITAIN - MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

TABLEAU DES HORAIRES D'OUVREURE ET DES JOURS DE FERMETURE DES LIEUX D'ENQUÊTE

| | LUNDI | | MARDI | | MERCREDI | | JEUDI | | VENDREDI | | Fermeture |
|--|---------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|---|
| | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi | |
| LA TOUR-SUR-TINÉE - Accueil à l'agence postale (Mairie Principale), rue principale | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | | 16h00 à 19h00 | 6 juin - Pentecôte |
| LA TRINITÉ - 19 rue de l'Hôtel de Ville | 9h00 à 11h00 | 13h00 à 16h00 | 9h00 à 11h00 | 13h00 à 16h00 | 9h00 à 11h00 | 13h00 à 16h00 | 9h00 à 11h00 | 13h00 à 16h00 | 9h00 à 11h00 | 13h00 à 16h00 | 6 juin - Pentecôte |
| LE BROC - 1 place de l'Hôtel de Ville | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 16h30 | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 16h30 | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 16h30 | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 16h30 | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 16h30 | 6 juin - Pentecôte |
| LEVENS - 5 place de la République | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 16h00 | 8h30 à 12h00 | | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 16h00 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 16h00 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 16h00 | 6 juin - Pentecôte |
| MARIE - place de la Mairie | 9h00 à 12h30 | 13h30 à 17h00 | | | 9h00 à 12h30 | 13h30 à 17h00 | 9h00 à 12h30 | 13h30 à 17h00 | | | 6 juin - Pentecôte Du Lundi 20 juin au Jeudi 30 juin |
| NICE - Service État Civil - Mairie Annexe CORVESY - 6 rue Alexandre Mari | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 16h30 | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 16h30 | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 16h30 | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 16h30 | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 15h45 | 6 juin - Pentecôte |
| RIMPLAS - 3 promenade Saint-Roch | | | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | | | 9h00 à 12h00 | | 6 juin - Pentecôte |
| ROQUEBILLIÈRE - place du Général Corniglion-Molinier | 8h30 à 12h00 | 14h00 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 14h00 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | | 8h30 à 12h00 | 14h00 à 17h00 | 8h30 à 11h30 | 14h00 à 17h00 | 6 juin - Pentecôte |
| ROUBION - Mairie de Roubion, Le village | | | | | | | | | | 14h00 à 17h00 | 6 juin - Pentecôte |
| ROURE - 1 place André Segur | | 14h30 à 16h30 | | | | | | 14h30 à 16h30 | | 14h30 à 16h30 | 6 juin - Pentecôte |
| SAINT-ANDRÉ-DE-LA-ROCHE - 21 boulevard du 8 mai 1945 | 9h00 à 12h00 | 13h00 à 16h30 | 9h00 à 12h00 | 13h00 à 16h30 | 9h00 à 12h00 | 13h00 à 16h30 | 9h00 à 12h00 | 13h00 à 16h30 | 9h00 à 12h00 | 13h00 à 16h30 | 6 juin - Pentecôte |
| SAINT-BLAISE - 11 place de l'Eglise | 9h00 à 12h00 | 15h00 à 18h00 | | | | 15h00 à 18h00 | | | 9h00 à 12h00 | 15h00 à 18h00 | 6 juin - Pentecôte |
| SAINT-DALMAS-LE-SELVAGE - place de la Mairie, Le Village | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | | | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 6 juin - Pentecôte |
| SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE - Mairie, service urbanisme, 10 rue des Communes de France, 1 ^{er} étage | | 13h30 à 16h30 | | 13h30 à 16h30 | | 13h30 à 16h30 | | 13h30 à 16h30 | | 13h30 à 16h30 | 6 juin - Pentecôte |
| SAINT-JEAN-CAP-FERRAT - 21 avenue Denis Séméria | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 6 juin - Pentecôte |
| SAINT-JEANNET - 54 rue du Château | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | - |
| SAINT-LAURENT-DU-VAR - 222 esplanade du Levant | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h30 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h30 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h30 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h00 | 6 juin - Pentecôte |
| SAINT-MARTIN-DU-VAR - Mairie, 1 place Alexis Maiffredi | | 13h00 à 17h30 | | 13h00 à 17h30 | | 13h00 à 17h30 | | 13h00 à 17h30 | | 13h00 à 17h30 | 6 juin - Pentecôte |
| SAINT-MARTIN-VÉSUBIE - place Charles de Gaulle | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 6 juin - Pentecôte |
| SAINT-SAUVEUR-SUR-TINÉE - place de la Mairie | 9h00 à 11h30 | 14h00 à 16h30 | 9h00 à 11h30 | 14h00 à 16h30 | 9h00 à 11h30 | 14h00 à 16h30 | | | 9h00 à 11h30 | 14h00 à 16h30 | 6 juin - Pentecôte |
| TOURNEFORT - 63 route de Massoins | 11h00 à 15h00 | | | | | | | | | | 6 juin - Pentecôte |
| TOURRETTE-LEVENS - 70 place Docteur Paul Simon | 8h30 à 12h00 | 12h45 à 16h15 | 8h30 à 12h00 | 12h45 à 16h15 | 8h30 à 12h00 | 12h45 à 16h15 | 8h30 à 12h00 | 12h45 à 16h15 | 8h30 à 12h00 | 12h45 à 16h15 | 6 juin - Pentecôte |
| UTELLE - place Claude Damiano | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 6 juin - Pentecôte |
| VALDEBLORE - Mairie de Valdeblore - La Bolline - 06420 | | 14h00 à 16h00 | | 14h00 à 16h00 | | 14h00 à 16h00 | | 14h00 à 16h00 | | 14h00 à 16h00 | 6 juin - Pentecôte |

204714



SUITE - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1 DU PLU MÉTROPOLITAIN - MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

TABLEAU DES HORAIRES D'OUVREURE ET DES JOURS DE FERMETURE DES LIEUX D'ENQUÊTE

| | LUNDI | | MARDI | | MERCREDI | | JEUDI | | VENDREDI | | Fermeture |
|--|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------------|
| | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi | |
| VENANSON - place du Lavoir | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 9h00 à 12h00 | | 6 juin - Pentecôte |
| VENCE – Mairie, centre Toreille, 777 avenue Toreille, Service Urbanisme, 1 ^{er} étage | 8h00 à 12h00 | | | | 8h00 à 12h00 | | | | 8h00 à 12h00 | | 6 juin - Pentecôte |
| VILLEFRANCHE-SUR-MER, Hôtel de ville, La Citadelle | 8h00 à 12h00 | 13h00 à 16h30 | 8h00 à 12h00 | 13h00 à 16h30 | 8h00 à 12h00 | 13h00 à 16h30 | 8h00 à 12h00 | 13h00 à 16h30 | 8h00 à 12h00 | 13h00 à 16h30 | 6 juin - Pentecôte |

Le dossier d'enquête numérique pourra être consulté en ligne par le public pendant la durée de l'enquête publique (7 jours/7 et 24h/24 depuis le premier jour de l'enquête à 8h00, jusqu'au dernier jour de l'enquête à 19h00), sur un site dédié à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/mdc1plumnca>

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et formuler ses éventuelles observations et propositions :

- Par courriers postaux envoyés au président de la commission d'enquête, à

l'adresse suivante, siège de la Métropole :

Monsieur le président de la commission d'enquête – Modification de Droit Commun n°1 du PLU Métropolitain,

Métropole Nice Côte d'Azur - 5, rue de l'Hôtel de Ville - 06364 NICE Cedex 4

- Par lettres déposées sur les lieux d'enquête lors des permanences des commissaires enquêteurs et tout au long de l'enquête.

- Sur les registres papiers d'enquête, à la disposition du public sur chaque lieu d'enquête.

- Sur le registre dématérialisé d'enquête,

à la disposition du public sur le site internet suivant : <https://www.registre-numerique.fr/mdc1plumnca> et via les bornes installées dans chaque lieu d'enquête.

Ce registre permettra de déposer les observations et de consulter la totalité des observations écrites, à partir du mercredi 1^{er} juin 2022 à 8h00 jusqu'au jeudi 30 juin 2022 à 19h00 ;

- Par courriels électroniques à l'adresse unique :

mdc1plumnca@mail.registre-numerique.fr

Les observations et propositions du public formulées par courriers postaux,

par lettres déposées sur les lieux d'enquête, sur les registres papiers et les courriels électroniques, seront versées et consultables sur le registre dématérialisé (accessible par le site internet mentionné précédemment et par les bornes mises à disposition sur les lieux d'enquête). Elles devront toutefois parvenir au président de la commission d'enquête avant la clôture de l'enquête fixée au jeudi 30 juin 2022 à 19h00.

Les membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions, aux lieux, jours et heures suivants :

| LIEUX | DATES ET HORAIRES DES PERMANENCES |
|---|--|
| Métropole - Service de la Planification, Immeuble «Connexio» 1 ^{er} étage - 1-3 route de Grenoble à NICE | Jeudi 2 juin : 9h00-12h00/14h00-16h30 ; Mardi 8 juin : 9h00-12h00/14h00-16h30 ; Vendredi 17 juin : 9h00-12h00/14h00-15h40 ; Jeudi 30 juin : 9h00-12h00/14h00-16h30 |
| Mairie d'ASPREMONT | Mercredi 22 juin : 8h30-12h00/13h30-17h00 |
| Mairie de BAIROLS | Mardi 14 juin : 9h00-12h30/13h30-16h00 |
| Mairie de BEAULIEU-SUR-MER | Mardi 21 juin : 8h30-12h30/13h30-16h30 |
| Mairie de BELVÉDÈRE | Lundi 13 juin : 9h00-11h30/14h00-17h00 |
| Mairie de BONSON | Lundi 20 juin : 9h00-12h00 ; Mercredi 29 juin : 9h00-12h00 |
| Mairie de CAGNES-SUR-MER | Mercredi 1 ^{er} juin : 8h30-12h00/14h00-17h00 ; Lundi 13 juin : 8h30-12h00/14h00-17h00 ; Jeudi 30 juin : 8h30-12h00/14h00-17h00 |
| Mairie de CAP-D'AIL | Vendredi 3 juin : 8h30-12h00/13h30-16h45 |
| Mairie de CARROS | Vendredi 3 juin : 8h30-12h00/13h00-16h30 ; Lundi 27 juin : 8h30-12h00/13h00-17h00 |
| Mairie de CASTAGNIERS | Jeudi 9 juin : 8h30-12h00/13h30-17h30 |
| Mairie de CLANS | Jeudi 23 juin : 8h30-12h30 |
| Mairie de COLOMARS | Vendredi 3 juin : 8h30-12h30/13h30-16h30 |
| Mairie de DURANUS | Mardi 21 juin : 14h00-17h00 |
| Mairie d'ÈZE | Jeudi 9 juin : 9h00-12h00/13h30-16h00 |
| Mairie de FALICON | Mardi 7 juin : 8h30-12h00/13h30-17h00 |
| Mairie de GATTIÈRES | Jeudi 9 juin : 8h30-12h00/13h30-17h00 |
| Mairie de GILLETTE | Mercredi 15 juin : 8h30-12h30 ; Mercredi 22 juin : 8h30-12h30 |
| Mairie d'ILONSE | Lundi 27 juin : 9h00-12h30 |
| Mairie d'ISOLA | Jeudi 9 juin : 9h00-12h00 ; Lundi 20 juin : 9h00-12h00 |
| Mairie de LA BOLLÈNE-VÉSUBIE | Vendredi 24 juin : 9h00-12h00 |
| Mairie de LA GAUDE | Mercredi 1 ^{er} juin : 8h30-11h30/14h00-17h00 ; Mercredi 22 juin : 8h30-11h30/14h00-17h00 |
| Mairie de LANTOSQUE | Jeudi 2 juin : 8h30-12h00 |
| Mairie de LA ROQUETTE-SUR-VAR | Lundi 13 juin : 9h00-12h00 ; Lundi 20 juin : 9h00-12h00 |
| Mairie de LA TOUR-SUR-TINÉE | Lundi 20 juin : 9h00-12h00 |
| Mairie de LA TRINITÉ | Mercredi 1 ^{er} juin : 9h00-11h00/13h00-16h00 ; Jeudi 30 juin : 9h00-11h00/13h00-16h00 |
| Mairie de LE BROCC | Mardi 7 juin : 9h00-12h00/14h00-16h30 |
| Mairie de LEVENS | Jeudi 9 juin : 8h30-12h00/13h30-16h00 |
| Mairie de MARIE | Mardi 15 juin : 9h00-12h30 |

204714



SUITE - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1 DU PLU MÉTROPOLITAIN - MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

| | |
|--|--|
| NICE Service État Civil – Mairie Annexe CORVESY – 6 rue Alexandre Mari, Ville de NICE | Mercredi 1 ^{er} juin : 9h00-12h00/14h00-16h30 ; Jeudi 9 juin : 9h00-12h00/14h00-16h30 ; Jeudi 23 juin : 9h00-12h00/14h00-16h30 Vendredi 24 juin : 9h00-12h00/14h00-15h45 ; Jeudi 30 juin : 9h00-12h00/14h00-16h30 |
| Mairie de RIMPLAS | Mercredi 29 juin : 9h00-12h00 |
| Mairie de ROQUEBILLIÈRE | Mardi 7 juin : 8h30-11h30/14h00-17h00 ; Mercredi 15 juin : 8h30-12h00 |
| Mairie de ROUBION | Vendredi 10 juin : 14h00-17h00 |
| Mairie de ROURE | Vendredi 17 juin : 14h30-16h30 |
| Mairie de SAINT-ANDRÉ-DE-LA-ROCHE | Jeudi 23 juin : 9h00-12h00/13h00-16h30 ; Lundi 27 juin : 9h00-12h00/13h00-16h30 |
| Mairie de SAINT-BLAISE | Lundi 27 juin : 9h00-12h00/15h00-18h00 |
| Mairie de SAINT-DALMAS-LE-SELVAGE | Vendredi 17 juin : 9h00-12h00 |
| Mairie de SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE | Vendredi 17 juin : 13h30-16h30 ; Mardi 21 juin : 13h30-16h30 |
| Mairie de SAINT-JEAN-CAP-FERRAT | Mercredi 22 juin : 8h30-12h00/13h30-17h00 |
| Mairie de SAINT-JEANNET | Vendredi 3 juin : 8h30-12h00/13h30-17h00 ; Mercredi 15 juin : 8h30-12h00/13h30-17h00 |
| Mairie de SAINT-LAURENT-DU-VAR | Mardi 7 juin : 8h30-12h00/13h30-17h30 ; Vendredi 17 juin : 8h30-12h00/13h30-17h00 ; Lundi 27 juin : 8h30-12h00/13h30-17h30 |
| Mairie de SAINT-MARTIN-DU-VAR | Jeudi 2 juin : 13h00-17h30 ; Mardi 14 juin : 13h00-17h30 ; Jeudi 23 juin : 13h00-17h30 |
| Mairie de SAINT-MARTIN-VÉSUBIE | Jeudi 2 juin : 9h00-12h00 ; Jeudi 9 juin : 9h00-12h00 ; Mercredi 22 juin : 9h00-12h00 |
| Mairie de SAINT-SAUVEUR-SUR-TINÉE | Mardi 7 juin : 9h00-11h30/14h00-16h30 |
| Mairie de TOURNEFORT | Lundi 13 juin : 11h00-15h00 |
| Mairie de TOURRETTE-LEVENS | Lundi 13 juin : 8h30-12h00/12h45-16h15 |
| Mairie d'UTELLE | Mardi 7 juin : 9h00-12h00 |
| Mairie de VALDEBLORE | Jeudi 9 juin : 14h00-16h00 ; Lundi 20 juin : 14h00-16h00 |
| Mairie de VENANSON | Mercredi 15 juin : 9h00-12h00 |
| Mairie de VENCE | Mercredi 1 ^{er} juin : 8h00-12h00 ; Mercredi 8 juin : 8h00-12h00 ; Mercredi 15 juin : 8h00-12h00 ; Mercredi 29 juin : 8h00-12h00 |
| Mairie de VILLEFRANCHE-SUR-MER | Jeudi 16 juin : 8h00-12h00/13h00-16h30 |

Si pour des raisons sanitaires, les locaux recevant des permanences se trouvaient fermés, les permanences physiques seraient remplacées par des permanences téléphoniques. Il conviendra que les personnes souhaitant échanger avec le commissaire enquêteur en fassent la demande, avant la date de permanences :
- Sur le site internet de l'enquête publique dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/mdc1plumna>

en mentionnant leur numéro de téléphone, - Ou par téléphone au 01 83 62 45 74
Elles seront rappelées téléphoniquement par le commissaire enquêteur. Le dépôt des observations s'effectuera dans les conditions habituelles.
Une copie du rapport, des conclusions et de l'avis de la commission d'enquête sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la Métropole Nice Côte d'Azur, Service

Planification, Immeuble «Connexio» - 2^{me} étage - quartier Arénas – 1-3 route de Grenoble, à NICE, et dans les 49 communes concernées de la Métropole aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Le rapport, les conclusions et avis de la commission d'enquête seront également publiés, pendant ce même délai, sur le site internet dédié à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/mdc1plumna> et sur le site internet de la Métropole

<http://www.nicecotedazur.org>
L'autorité compétente pour approuver la Modification de Droit Commun n°1 est la Métropole Nice Côte d'Azur, par délibération du conseil métropolitain.
L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est la Métropole Nice Côte d'Azur – Service planification (Madame Claire ALLOMBERT (Tél. : 04 89 98 19 21).

204737

MARINELAND RESORT SAS

SAS au capital de 4 000 000 €
Siège social : 06600 ANTIBES,
lotissement du domaine de la Brague,
2 route de la Brague
800 828 816 RCS ANTIBES

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes des décisions de l'associé unique du 31/12/2021, il a été décidé de nommer en qualité de président M. Hans PEDERSEN demeurant 906, Croton Rd, Celebration 34747 FLORIDA, Etats-unis en remplacement de M. Jesus FERNANDEZ MORAN. Le dépôt légal sera effectué au RCS d'ANTIBES.

204719

AQUALUNG INTERNATIONAL

Société anonyme à conseil
d'administration au capital de
1 895 238,59 €

Siège Social : 300 rue du Vallon - Les
Vaisseaux - Bâtiment C,
06560 VALBONNE-SOPHIA ANTIPOLIS
552 134 744 RCS GRASSE

AVIS

Le 31/03/2022, l'assemblée générale a nommé en qualité d'administrateur, à compter du même jour, M. Serge ZIMMERLIN, domicilié 309 chemin du Cornier - Villa Wimpole - 83680 LA GARDE FREINET en remplacement de M. Arnaud DUDON, administrateur démissionnaire.

204740

SITRA

SARL au capital de 15 000 €
256 route de Nice, route nationale 7,
06600 ANTIBES
477 487 326 RCS ANTIBES

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une AGE du 03/05/2022, prenant effet ce jour, nomination de Monsieur Maxime BAliAN sis C/o Luc DAMIANO, 3 avenue Gravier, Le Caprea B2, 06100 NICE, en qualité de gérant en remplacement de Monsieur Maxime BAliAN père, décédé. Validation: RCS ANTIBES.

204724

FLINTS CONSEIL EURL

SASU au capital de 1 000 €
1021 chemin Colles des Regagnades
06610 LA GAUDE
797 785 268 RCS GRASSE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision du président du 02/05/2022, prenant effet le 03/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 50 boulevard Stalingrad, bureau 3, 06300 NICE. Gérant : Monsieur Max LAMOURE demeurant 7092 route de Cagnes, 06610 LA GAUDE. Validation : RCS NICE. **Pour avis. Le président.**

Les Petites Affiches
DES ALPES-MARITIMES

Tél. +33 (0)4 93 80 72 72



DÉPOSEZ
vos annonces à :

annonces@petitesaffiches.fr



204699

**MONTPARNASSE
SOPHIA ANTIPOLIS
NOTAIRES**

Société civile professionnelle titulaire d'offices notariaux
Me Serge GRANATA GOLDMAN notaire associé
25, rue Falguière 75015 PARIS
Office n° 75251

**AVIS DE
CONSTITUTION**

Suivant acte reçu par Maître Serge GRANATA GOLDMAN, notaire à PARIS, le 29 avril 2022, il a été constitué une société civile immobilière dénommée SCI JARDINE dont le siège est à VENICE (06140) 76, chemin de la Pierre Droite, L'Orée de Venise, bâtiment F, résidence Monet, au capital entièrement libéré de MILLE DEUX CENTIS (1 200) Euros ayant pour objet :

- L'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers;
- Eventuellement la construction de bâtiments destinés à être conservés, administrés et gérés par la société;
- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires;
- Exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société;
- Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Aux termes des statuts est nommé premier gérant :

Monsieur Michael Anthony JARDINE, agent commercial, demeurant à VENICE (06140), 294, chemin du Vallon de Notre-Dame,

Né à BEBINGTON (Royaume-Uni) le 27 septembre 1959;

Epoux de Madame Lindsay Emma Sara-Catrina SPEVACK;

Cessions des parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins 51 % des parts sociales.

Durée : 99 ans
Immatriculation au RCS de GRASSE.

204701

**AVIS DE
CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution, le 18 mars 2022, de la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BUREAUX INVEST
Forme : Société civile immobilière
Capital : 1 000 Euros
Apports : En numéraire
Siège social : 65 boulevard de la Croisette, 06400 CANNES

Objet : L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la gestion, la location de tous biens immobiliers à usage industriel, commercial, professionnel et d'habitation.

Durée : 99 ans
Président: Monsieur Thierry BENSUADE, demeurant 65 boulevard de la Croisette à 06400 CANNES

Cession d'actions : Toute cession de parts sociales, à titre onéreux ou gratuit, entre associés ou au profit d'ascendant ou de descendants, intervient librement, toute autre cession doit recevoir au préalable l'agrément de la majorité des associés d'au moins deux tiers des parts sociales.

Immatriculation au RCS CANNES.
Pour avis.

204720

**FBL HOLDING
INVESTISSEMENT**

SARL en liquidation
au capital de 7 500 €
Antibes résidence, 57 rue d'Antibes,
06400 CANNES
442 545 877 RCS CANNES

**CLÔTURE DE
LIQUIDATION**

Aux termes d'une AGE du 11/04/2022, prenant effet ce jour, les associés ont décidé de la clôture de la liquidation de la société. Pris acte de la démission de Madame Stéphanie BIENFAIT de ses fonctions de liquidateur et donné quitus entier et sans réserve de sa gestion. Dépôt des comptes de liquidation au RCS CANNES.

204721

**FIN DE
LOCATION-GÉRANCE**

La location-gérance du fonds de commerce de camping, caravaning, location de mobil-homes, de caravanes et de bungalows sis et exploité au : 1205 route de Gattières 06640 SAINT-JEANNET.

Confiée par acte SSP du 30/12/2013 par LES CENT CHENES, SARL au capital de 7 700 Euros, ayant son siège social 1205 route de Gattières 06640 SAINT-JEANNET, 441 672 532 RCS de GRASSE à MARCOU, SAS au capital de 10 000 Euros, ayant son siège social 1205 route de Gattières 06640 SAINT-JEANNET, 749 850 921 RCS de GRASSE, a pris fin le 30/04/2022.

204722

AVIS

MARCOU
SAS au capital de 10 000 Euros.
Siège social : 1205 route des Gattières 06640 SAINT-JEANNET.

RCS GRASSE 749 850 921.
Par décision du président du 15/04/2022 ratifiée par décision des associés du 15/04/2022, l'erreur matérielle figurant dans l'adresse du siège social a été rectifiée, le siège social étant situé à SAINT-JEANNET (06640), 1205 route de Gattières et non 1205 route des Gattières.

204723

L'EDEN BEACH CASINO

SA au capital de 1 056 000 €
Siège social : 06160 JUAN LES PINS,
12 boulevard Edouard Baudoin
035 620 707 RCS ANTIBES

AVIS

Aux termes de l'AGO du 28/04/2022, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Mme Yasmina GOUASMIA. Il a été pris acte de l'expiration du mandat du CAC suppléant de M. Emmanuel QUINIOU et décidé de ne pas le renouveler.

Le dépôt légal sera effectué au RCS d'ANTIBES.



204690

**SCP Christian Nicolle,
Dominique Balcet,
Anne Allen-Goumet**

Rond-point de la 1^{re} Armée française
04000 DIGNE-LES-BAINS

**CHANGEMENT DE
RÉGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par Maître Christian NICOLLE, notaire associé de la société civile professionnelle «Christian NICOLLE, Dominique BALCET et Anne ALLEN-GOUMET», titulaire d'un office notarial à DIGNE-LES-BAINS (Alpes de Haute-Provence), rond-point de la 1^{re} armée française, le 25 avril 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

Monsieur Halim GAZZI, gérant de société, et Madame Lobna MESSAOUD, salariée, demeurant ensemble à SAINT-PAUL-DE-LENVE (06570) 1403 chemin de Malvan.

Monsieur est né à CANNES (06400) le 18 juillet 1971,
Madame est née à PARIS (75015) le 27 avril 1978.

Mariés à la mairie de CANNES (06400) le 28 mai 2005 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité Française.
Madame est de nationalité Française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.
Le notaire.

204691

TI-LAË

Société civile au capital de 80 000 €
Siège social : 95160 MONTMORENCY,
8 rue des granges
518 314 711 RCS PONTOISE

**TRANSFERT
DE SIÈGE SOCIAL**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 25 avril 2022, les associés ont décidé de transférer le siège social à SAINT-PAUL-DE-LENVE (06570) 900 chemin des Espinets, avec effet à compter de ce jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : Jusqu'au 23 novembre 2108. La société sera radiée au RCS de PONTOISE et sera désormais immatriculée au RCS d'ANTIBES.

204702

SCI L'AVENIR

SCI au capital de 1 524 €
Siège social : 06270 VILLENEUVE
LOUBET, Marina Baie Des Anges
Le Commodore J 111
444 006 092 RCS ANTIBES

**TRANSFERT
DE SIÈGE SOCIAL**

Aux termes de l'AGE en date du 20/09/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 823 avenue des Myrtes - 83240 CAVALAIRE-SUR-MER.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera radiée du RCS d'ANTIBES et immatriculée au RCS de FREJUS.

204705

**SCP LANTERI
AVOCATS – CONSEILS
& ASSOCIÉS**

Villa Portalis, 10 rue de Dunkerque,
06110 LE CANNET
Tel. 04 92 18 42 44 – Fax : 04 93 45 69 01
www.lanteri-avocats.com

**SAS REMY MAXIME
FINANCE**

Société par actions simplifiée
Au capital de 8 279 100 €
Siège social : 6 chemin Saint Joseph,
06130 LE PLAN DE GRASSE
853 057 867 RCS GRASSE

**EXTENSON
D'OBJET SOCIAL**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 02/09/2019, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à : L'assistance et la fourniture à toute société filiale de tous services à caractères administratifs, technique, commercial financier ou autres. **Pour avis.**

**LES PETITES AFFICHES
DES ALPES-MARITIMES**

Société Nouvelle des Petites Affiches des Alpes-Maritimes - R.C. NICE 957 808 306 B - ISSN 1268 - 4031 - Siège social, administration, rédaction, publicité : Place du Palais, 17 rue Alexandre Mari, 06300 NICE - Tél. : 04 93 80 72 72 - Fax : 04 93 80 73 00 E-mail : annonces@petitesaffiches.fr - Site Internet : www.petitesaffiches.fr Directeur de la publication : JM CIAIS Commission paritaire n° 0723 1 79757

ABONNEMENT 1 AN : 38 € T.T.C. - Prix HT du caractère par Arrêté ministériel. Pour l'année 2022, le prix du caractère est de 0,183 € HT pour les Alpes-Maritimes.

Trulli Imprimerie, 120 chemin du Moulin de la Clue, 06140 VENICE
Tél. 04 93 58 32 42
DÉPÔT LÉGAL MAI 2022
Illustration de Une : @S.G





©DR

BERGER : LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ

Il n'est pas tombé dans la marmite quand il était petit et rien ne prédisposait **Philippe**, né à Nice, à devenir berger dans les Alpes-Maritimes. Jusqu'au jour où, étudiant, il est parti avec des copains découvrir le vaste monde. Un voyage qui s'est avéré bien plus long que prévu et qui orienta toute sa vie, personnelle comme professionnelle, sur les sentiers d'une passion.

Afrique-du-Sud : ce fut son premier contact avec le métier. Il était venu y apprendre le travail de la laine. Il y a découvert la nature, les grands espaces, la vie auprès des animaux. "J'y suis resté deux ans. Des bergers m'ont pris sous leur aile et m'ont montré le métier. Ce fut une révélation. Dès lors, je ne me voyais plus aller au bureau chaque matin, j'avais besoin d'air et de campagne. Je me suis alors consacré à mettre mes envies en application. Ce ne fut pas facile".

Des débuts difficiles

Celui qui se décrit comme un "néo rural" - malgré une quarantaine d'années d'expérience auprès de son troupeau sur les hauteurs de Grasse - a beaucoup cravaché pour faire son trou. Pas évident lorsque l'on n'est pas du sérail ! Après un Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA) qui lui permit de s'installer, le voilà quelque part dans les Alpes-de-Haute-Provence. Une première expérience qu'il arrête assez rapidement, les conditions économiques - la location d'une ferme - ne lui permettant pas de vivre de son travail. "En plus, l'hiver était long : il fallait acheter beaucoup de fourrage, ce qui grévait encore plus la trésorerie" poursuit

Philippe. Il cherche alors un nouveau lieu d'exploitation dans le 06 ou le 83, et le voici donc de retour dans les A-M., d'abord vers Gillette, ensuite sur des pâtures dans les collines grassoises où il s'est définitivement installé. Il y a trouvé les surfaces nécessaires et le climat adapté. Ses bêtes restent en plein air toute l'année. Il ne donne du fourrage complémentaire qu'au moment des agnelages. Avant d'en arriver-là, il lui fallut convaincre les propriétaires de lui céder des parcelles qui étaient depuis longtemps inexploitées. Des propriétaires qui, au départ, ne croyaient pas trop au projet de ce p'tit gars de la ville... Mais les difficultés des débuts s'oublent



©DR

même si elles furent nombreuses : construire (et donc payer) un bâtiment, des loyers, des crédits... Ne reste que la satisfaction du travail bien fait, selon ses envies, ses attentes. "C'est un métier exigeant. J'ai été 360 jours par an auprès de mes bêtes pour les soigner". Et maintenant pour les surveiller et les protéger, car le loup n'est jamais loin... "C'est un stress permanent, pour nous éleveurs, et pour le troupeau. Mais je suis heureux auprès de mes animaux. En m'organisant, je réussis maintenant à prendre 15 jours de vacances en été, pendant vingt ans je n'ai pas pu décrocher".

Le fiston prendra la suite

Philippe a la chance d'avoir un fiston qui va prendre la suite. Il se donne entre deux à quatre ans pour assurer la transition, pour lui mettre le pied à l'étrier. Un projet de GAEC (exploitation en commun) est en cours. La voie est toute tracée, même si la "draille" est abrupte.

En plus de son travail de berger, Philippe conduit ses bêtes à l'abattoir où la viande est débitée en colis. Il s'occupe de la vente directe, ce qui lui permet de valoriser sa production, car la vente sur pied classique ne lui permettrait pas de vivre.

Pour rien au monde il ne remettrait en cause son choix. "Le bonheur d'être avec son troupeau dans la nature, de voir le soleil se lever, cela n'a pas de prix et vaut bien des sacrifices !"

Jean-Michel CHEVALIER